

---

**Appel à consultation pour l'évaluation du  
projet « Renforcement Opérationnel du 4C  
Maroc (RO/4C) »**

---

**Livrable 2 : Rapport final d'évaluation du  
projet RO/4C**

---

**HYDRAUMET**

---

Décembre 2024

Informations sur le projet/la réalisation		
Intitulé du projet/de la réalisation	Renforcement opérationnel du 4C Maroc (RO/4C)	
Numéro Atlas	ID 00109738	
Réalisation et produit de l'organisation		
Pays	MAROC	
Région	RABAT	
Date de signature du document de projet	30 janvier 2018	
Dates du projet	<b>Démarrage</b>	<b>Date de fin planifiée</b>
	01/02/2018	30/06/2024
Budget total engagé	5.000.000 Euro / 5.924.171 USD	
Dépenses engagées à la date de l'évaluation	<b>2.716.856,31 USD</b>	
Source de financement	PNUD	
Agence de mise en œuvre	Centre de Compétences en Changement Climatique (4C MAROC)	

Informations relatives à l'évaluation		
Type d'évaluation (projet/réalisation/thématique/programme de pays, etc.)	<b>Elaboration du rapport final du projet « Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO4C) » du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</b>	
Examen à mi-parcours/évaluation finale/autre	Evaluation finale	
Période évaluée	<b>Démarrage</b>	<b>Fin</b>
	01/02/2018	30/06/2024
Évaluateurs	Hydraumet - JALIL Mohamed HAJOUI Fatima	
Adresse électronique de l'évaluateur	hydraumet@gmail.com	
Dates de l'évaluation	<b>Démarrage</b>	<b>Finalisation</b>
	15/06/2024	15/09/2024

## Remerciements

---

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes et institutions qui ont contribué à la réussite de ce projet d'évaluation. Nous remercions particulièrement les membres de l'équipe projet du 4C-Maroc et du PNUD pour leur engagement, leur rigueur et leur professionnalisme tout au long de cette démarche. Nos remerciements s'adressent également aux parties prenantes qui, par leurs contributions et leurs perspectives, ont enrichi notre compréhension des enjeux évalués, malgré les contraintes rencontrées. Enfin, nous saluons le soutien particulier de Mme RajaeChafil, Directrice du projet et Mme Amal Nadim, Assurance qualité du PNUD, dont l'appui a été essentiel pour mener à bien cette évaluation. Cette collaboration témoigne de l'importance de travailler ensemble pour renforcer l'efficacité et l'impact des initiatives en faveur du développement.

## Table des Matières

Remerciements.....	3
Résumé.....	2
Introduction.....	4
Méthodologie .....	7
1 Résultats de l'évaluation à travers l'analyse des critères de performance.....	9
1.1 Pertinence et Cohérence .....	9
1.1.1 Réponse aux problèmes, besoins et priorités du Maroc en matière de changement climatique et de développement durable.....	9
1.1.2 Cohérence avec les politiques et stratégies nationales relatives au changement climatique .....	9
1.1.3 Cohérence avec la vision du PNUD et autres initiatives internationales au Maroc.....	11
1.1.4 Conception du projet en réponse aux défis spécifiques du CC au Maroc.....	11
1.1.5 Conclusion .....	12
1.2 Efficacité .....	12
1.2.1 Résultat attendu (R1) : les priorités de la NDC sont opérationnalisées et les capacités des principales parties prenantes développées.....	12
1.2.2 Résultat attendu (R2) : Un système national de transparence établi adossé à une plate-forme MRV intégrée. 15	
1.2.3 Résultat attendu (R3) : Un mécanisme financier conçu pour le Fonds Bleu du Congo et la coopération Sud-Sud 16	
1.3 Impacts .....	18
1.3.1 Appréciation globale de l'impact .....	18
1.3.2 Groupes sociaux et secteurs bénéficiaires.....	19
1.3.3 Effets à long terme du projet sur les communautés et les écosystèmes au Maroc et en Afrique .....	19
1.3.4 Impact sur l'employabilité des jeunes bénéficiaires des formations .....	20
1.4 Efficience.....	21
1.4.1 Résultats financiers des produits .....	22
1.4.2 Tableau récapitulatif des résultats financiers .....	22
1.5 Note de performance sommaire .....	23
2 Prise en compte des thèmes transversaux dans l'évaluation (égalité de genre, inclusion sociale et autonomisation des femmes et capacitation des jeunes) .....	25
2.1 Évaluation du projet à l'égard de la promotion de l'égalité de genre, à l'autonomisation des femmes et capacitation des jeunes.....	25
2.2 Évaluation du projet par rapport à l'inclusion sociale .....	25
2.3 Évaluation du projet à l'égard des objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine .....	26
Conclusion .....	27
Recommandations .....	28
ANNEXES.....	29



Le projet "Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO/4C)" a été mis en place pour répondre aux besoins du Maroc en matière de changement climatique et de développement durable. Le Maroc, pays fortement vulnérable aux impacts du changement climatique, tels que la désertification, la raréfaction des ressources en eau et l'intensification des événements climatiques extrêmes, s'est engagé activement à respecter ses obligations au titre de l'Accord de Paris. Ce rapport évalue les résultats obtenus, l'impact du projet et propose des recommandations pour assurer la pérennisation des acquis.

L'objectif général de ce projet était d'évaluer les résultats atteints par rapport aux objectifs initiaux, d'analyser son impact et de formuler des recommandations pour la continuité des résultats. Le projet a été mené en partenariat avec le Centre de Compétences en Changement Climatique (4C-Maroc), le PNUD et le BMUB, sur une période de 77 mois avec un budget initial de 5 millions d'euros.

La méthodologie adoptée pour l'évaluation du projet RO/4C repose sur une approche structurée combinant plusieurs étapes et outils pour assurer une analyse exhaustive des résultats obtenus. L'évaluation a commencé par une revue documentaire approfondie des documents clés du projet, tels que les procès-verbaux des comités de pilotage, les rapports d'avancement, les évaluations antérieures et les livrables finaux. Cette analyse critique a permis de comprendre les dynamiques du projet, ses résultats et les ajustements apportés. Une triangulation des données avait initialement été envisagée, combinant des sources secondaires (rapports, publications et bases de données existantes) et des sources primaires (entretiens, enquêtes et discussions avec les parties prenantes). Cependant, en raison des délais impartis pour mener l'évaluation et du manque de collaboration des parties prenantes, les techniques qualitatives, telles que les entretiens semi-structurés et les études de cas, n'ont pas pu être mises en œuvre. L'évaluation s'est donc appuyée exclusivement sur des sources secondaires et des méthodes quantitatives, comme l'analyse statistique, pour mesurer l'efficacité et les impacts du projet. Une réunion de cadrage méthodologique a néanmoins permis de valider les objectifs, de clarifier les attentes et de planifier les étapes suivantes. Lors de cette étape, les outils et approches spécifiques pour évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficacité, la durabilité et l'impact du projet ont été adaptés en conséquence pour tenir compte des contraintes rencontrées. Enfin, des stratégies ont été mises en place pour atténuer les biais liés au manque de données de terrain et garantir la fiabilité des résultats, en s'appuyant sur la triangulation et la diversité des sources de données.

Le projet RO/4C a démontré sa pertinence en répondant aux besoins et priorités du Maroc en matière de changement climatique et de développement durable. Il s'aligne parfaitement avec les stratégies nationales telles que la Stratégie Nationale de Développement Durable et la stratégie énergétique. Le projet a également été conçu pour répondre aux défis spécifiques du changement climatique au Maroc, en soutenant les engagements internationaux du pays dans le cadre de l'Accord de Paris.

En termes d'efficacité, le projet a atteint plusieurs résultats attendus, notamment l'opérationnalisation des priorités de la NDC, le développement des capacités des parties prenantes, la mise en place d'un système national de transparence avec une plateforme MRV intégrée, et la conception d'un mécanisme financier pour le Fonds Bleu du Congo et la coopération Sud-Sud. Des formations et un renforcement des capacités ont été réalisés. Le projet a également mis en place des structures de gouvernance pour la NDC et le Fonds Bleu.

Les impacts à long terme du projet incluent une contribution significative à la résilience climatique, à l'innovation et au développement durable. Le projet a eu un impact positif notable sur la jeunesse africaine

et les professionnels formés, avec des témoignages de participants à l'AfricanClimateAcademy soulignant l'importance des formations reçues.

Pour assurer la durabilité des résultats, diverses initiatives ont été mises en place, telles que la maintenance des plateformes, l'organisation d'ateliers, l'élaboration de plans de répliquabilité et le soutien technique continu. La pérennisation des résultats repose sur l'intégration des mécanismes d'adaptation au changement climatique dans les plans de développement, l'appropriation locale des capacités renforcées et le soutien aux initiatives innovantes.

L'efficacité des ressources a été bien gérée, permettant d'atteindre les résultats escomptés, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour certaines actions prévues pour 2024.

Les thèmes transversaux, tels que l'égalité des genres et l'inclusion sociale, ont été pris en compte, bien que des améliorations soient nécessaires pour garantir une inclusion équitable et une participation accrue des femmes et des groupes vulnérables. Le projet contribue principalement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) 13 (Lutte contre le changement climatique) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

En conclusion, le projet RO/4C a globalement atteint ses objectifs en renforçant les capacités du Maroc en matière de changement climatique. Il reste aligné avec les politiques nationales et internationales, mais des améliorations sont nécessaires pour assurer une inclusion sociale et une visibilité accrue des résultats finaux. Cette évaluation offre une vue d'ensemble des réalisations, des défis et des recommandations pour le futur, afin de pérenniser les impacts positifs du projet et d'orienter les futures initiatives climatiques.

L'évaluation finale du projet « Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO/4C) » a été entreprise dans le cadre d'un mandat confié par le 4C Maroc afin de mesurer les résultats obtenus, de rendre compte de l'utilisation des ressources allouées et de tirer des enseignements pour les initiatives futures. Cette évaluation vise à appuyer les processus de redevabilité, à documenter les meilleures pratiques et à identifier les leçons apprises pour améliorer les futures interventions climatiques. Elle a été réalisée sur une période de 77 mois, entre février 2018 et juin 2024, et répond à un contexte de vulnérabilité accrue aux effets du changement climatique au Maroc.

Le projet RO/4C, initié par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et mis en œuvre par le Centre de Compétences en Changement Climatique (4C-Maroc), s'inscrit dans les priorités nationales et internationales en matière de développement durable<sup>1</sup> et de lutte contre le changement climatique<sup>2</sup>. Il vise principalement à :

1. **Opérationnaliser les priorités de la Contribution Déterminée au niveau National (NDC)** par le développement des capacités des parties prenantes et la mise en place d'un système national de transparence (MRV).
2. **Concevoir un mécanisme financier pour le Fonds Bleu du Bassin du Congo**, soutenant la coopération Sud-Sud.
3. **Renforcer les capacités techniques et institutionnelles** des acteurs locaux, régionaux et internationaux pour faire face aux enjeux climatiques.

Cette évaluation a été mandatée à un moment charnière, à la fin du cycle d'exécution du projet, pour permettre une analyse complète de ses réalisations et orienter les stratégies futures. Elle met l'accent sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des interventions.

L'évaluation poursuit plusieurs objectifs clés :

- **Mesurer les résultats atteints** par rapport aux objectifs fixés, en identifiant les forces et faiblesses du projet.
- **Fournir des recommandations stratégiques** pour pérenniser les acquis et orienter les futures initiatives climatiques.
- **Renforcer la redevabilité** vis-à-vis des partenaires et des parties prenantes en démontrant l'utilisation efficace des ressources.

Les questions d'évaluation ont été choisies pour analyser les dimensions suivantes : la pertinence, la cohérence du projet avec les stratégies nationales et internationales, son impact sur les capacités institutionnelles et les bénéficiaires, la durabilité des résultats obtenus et l'efficience du projet.

Le rapport s'adresse principalement aux :

- **Décideurs nationaux** : orientent les stratégies climatiques et les politiques publiques.

---

<sup>1</sup>Effet 2 UNDAF 2017-2021: Les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusif et durable.

<sup>2</sup>Produit 2.3: La résilience au changement climatique et aux risques naturels est renforcée, notamment en faveur des groupes vulnérables

- **Partenaires techniques et financiers**, -le PNUD, le gouvernement marocain et le bailleur de fonds de ce projet le **ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Sécurité nucléaire et de la Protection des consommateurs (BMUB)**-pour justifier l'investissement et garantir la continuité des initiatives.
- **Parties prenantes régionales**, notamment DE, MEME, MAPMDREF, MI, MEFRA, HCP, MAEC, MATU, HPV, MTTAAES, METLE, MENFPESRS, GPBM, CGEM, Fondation Mohamed6, Pays du bassin du Congo.
- **Groupes cibles** : Cadres et responsables des départements partenaires, élus, Secteur privé, Banques, ONG, jeunes...
- **Bénéficiaires directs** : Membres des collèges du 4C, acteurs territoriaux Pays africains (commissions du Bassin du Congo et du Sahel )
- **Bénéficiaires indirects** : Régions et villes, Population

### Les principaux acteurs clés du projet et leurs rôles :

Le Maroc, avec l'appui du PNUD, est engagé dans un ambitieux projet de renforcement des capacités en matière de changement climatique. Le Centre de Compétences Changement Climatique (4C Maroc) est au cœur de cette initiative, produisant un rapport annuel détaillé sur les formations dispensées et leurs impacts. Le PNUD, quant à lui, apporte son expertise en matière de conception de programmes de formation, en aidant à sélectionner les publics cibles les plus pertinents et en assurant la qualité du contenu pédagogique. Grâce à son réseau étendu, le PNUD facilite également les échanges avec d'autres initiatives similaires à l'échelle internationale, permettant ainsi au Maroc de bénéficier des meilleures pratiques mondiales et de renforcer son positionnement en tant que centre d'excellence régional.

Cette collaboration fructueuse entre le Maroc et le PNUD vise à renforcer les compétences des acteurs nationaux et à favoriser la mise en œuvre effective des politiques climatiques du pays.

Points clés mis en avant du rapport initial :

- Rôle central du 4C Maroc : Production de rapports, suivi des formations.
- Expertise du PNUD : Conception de programmes, sélection des cibles, qualité du contenu, réseau international.
- Objectif commun : Renforcer les capacités, favoriser la mise en œuvre des politiques climatiques.
- Positionnement du Maroc : Centre d'excellence régional.

Les résultats de cette évaluation seront utilisés pour :

- **Informers les politiques climatiques nationales et régionales**, en renforçant la coopération Sud-Sud.
- **Améliorer la conception des projets climatiques futurs**, en tenant compte des leçons apprises.
- **Renforcer les capacités locales et institutionnelles**, pour une meilleure adaptabilité aux enjeux climatiques.

Le rapport s'articule autour des sections suivantes :

1. **Contexte et objectifs** : Rappel des enjeux climatiques et objectifs du projet RO/4C.
2. **Méthodologie** : Description des outils et approches adoptés pour l'évaluation.
3. **Résultats** : Analyse des performances du projet à travers les critères d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité).
4. **Thèmes transversaux** : Focus sur l'égalité des genres, l'inclusion sociale et les contributions aux Objectifs de Développement Durable (ODD).
5. **Conclusions et recommandations** : Synthèse des leçons apprises et propositions pour l'avenir.

Chaque section s'appuie sur une analyse rigoureuse et triangulée des données, combinant les perspectives qualitatives et quantitatives. En outre, le rapport met en évidence des exemples concrets de réussite, des défis rencontrés et des opportunités pour améliorer l'impact des futures interventions.

En conclusion, ce rapport se veut un outil d'apprentissage et d'amélioration continue, apportant une vue d'ensemble des réalisations du projet RO/4C et offrant des recommandations concrètes pour maximiser ses impacts à long terme.

Le présent livrable relatif à la mission 2 de l'évaluation vise à produire le **Rapport Final d'Évaluation du projet RO/4C**, qui constitue le document de synthèse de l'ensemble de l'évaluation. Ce rapport final renferme une analyse complète des résultats obtenus par le projet, son impact, les leçons apprises tout au long de sa mise en œuvre, ainsi que des recommandations concrètes pour assurer la pérennisation des résultats et orienter les futures initiatives.

Pour élaborer ce Rapport Final, le Consultant poursuivra et complétera la revue documentaire entamée lors de la première mission par l'organisation d'entretiens ciblés. Ces entretiens auront pour objectif de collecter des informations complémentaires sur le projet, de recueillir les témoignages et la perception des parties prenantes sur les attentes, ainsi que des recommandations portant sur les différents aspects liés à la continuité et la pérennisation du projet. En règle générale, compte tenu du contexte et des objectifs de l'étude, nous proposons la mise en œuvre d'une démarche mixte reposant sur une double approche complémentaire : une enquête qualitative et une enquête quantitative avec une reconnaissance de terrain. Toutefois, le consultant a été pris de court par la journée de clôture où il devait présenter ses travaux. Par conséquent, il n'a pas eu le temps de mener des enquêtes sur le terrain pour vérifier la mise en œuvre des projets ou la satisfaction des bénéficiaires.

Malgré cette contrainte, l'évaluation a été menée grâce à une triangulation basée sur d'autres documents antérieurs, notamment les évaluations mi-parcours (des livrables), les rapports trimestriels et les revues annuelles du projet RO4C, ainsi que le rapport de capitalisation. Cette approche a permis de compenser l'absence d'enquêtes de terrain et de fournir une évaluation complète et détaillée.

- **Pertinence** : *Degré de correspondance des objectifs de l'action de développement aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales, aux politiques des partenaires et des bailleurs de fonds.*
- **Efficiace** : *Mesure par laquelle les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties en résultats de façon économique.*
- **Efficacité** : *examine dans quelle mesure les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de l'importance relative des objectifs*
- **Impact** : *Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une intervention de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.*
- **Durabilité/Viabilité/Pérennité** : *Continuation des bénéfices résultant d'une activité de développement après la fin de l'intervention. La probabilité des bénéfices continus à long terme. La résistance au risque que les bénéfices nets disparaissent à long terme.*
- **Cohérence** : *La cohérence se réfère à l'absence de contradiction des principes de différents domaines thématiques et analyse si dans tous les principes majeurs comme la résilience climatique ont été considérés ou non.*
- **Coordination** : *bien que n'étant pas un critère « formel », la coordination est une considération importante dans l'évaluation. La coordination touche plusieurs critères, mais ici elle est mentionnée*

*sous celui de l'efficacité, car les deux sont étroitement liées.* Contrairement à la cohérence qui pose la question de savoir si les politiques des différentes parties intéressées sont homogènes, la coordination se réfère aux activités pratiques des organisations – si ceux-ci ont par exemple adhéré à des groupes conjoints, discuté des zones cibles géographiques et comment des informations ont été diffusées. Saisir et évaluer la coordination nécessite le plus souvent une confrontation avec un nombre élevé d'acteurs, une analyse pour savoir si les partenaires du projet concerné ont été effectivement impliqués dans le processus de décision.

- **Couverture** : *Le besoin d'atteindre des groupes majeurs de population confrontés à des risques.* Couverture doit être considérée en connexion avec l'efficacité.

Les questions relatives à des thèmes transversaux sont souvent déjà contenues implicitement ou explicitement dans les questions principales des critères d'évaluation. Pour faciliter des évaluations de thèmes transversaux, celles-ci devraient cependant encore une fois être indiquées dans le rapport d'évaluation.

#### **Exemples pour questions pour l'évaluation de thèmes transversaux :**

##### **a) Évaluation du projet à l'égard de la réduction de la pauvreté et les objectifs du millénaire de développement du millénaire (OMD)**

L'évaluation d'un projet doit inclure l'appréciation pour savoir dans quelle mesure celui-ci contribue à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des OMD.

##### **b) Évaluation du projet à l'égard de la promotion de l'égalité des sexes**

L'évaluation du projet doit inclure une appréciation sur le point de savoir si et dans quelle mesure il contribue à la promotion de l'égalité des sexes.

Des questions directrices à cet égard sont :

- Est-ce que la conception du projet était différenciée par rapport au sexe et
- Y a-t-il une analyse de genre ?
- Est-ce que les femmes et les hommes ont fourni une contribution égale à la conception du projet ?
- Est-ce que les femmes et les hommes tirent un avantage égal du projet ?

##### **c) Évaluation du projet par rapport à la promotion de l'environnement**

L'évaluation du projet doit inclure une appréciation sur le point de savoir si et dans quelle mesure il a des conséquences positives sur l'environnement.

# 1 Résultats de l'évaluation à travers l'analyse des critères de performance

## 1.1 Pertinence et Cohérence

- ❖ **Mesure dans laquelle l'intervention du 4C Maroc correspond aux besoins et aux priorités définies, ainsi qu'à son alignement avec les politiques et stratégies du Maroc.**

### 1.1.1 Réponse aux problèmes, besoins et priorités du Maroc en matière de changement climatique et de développement durable

Le projet RO/4C est une réponse aux besoins du Maroc de « rendre son territoire et sa population résilients au CC tout en assurant une transition rapide vers une économie sobre en carbone ».

La réponse apportée par le projet prend en compte le rôle du C4C en matière de renforcement des compétences des acteurs pertinents de différents secteurs publics et privés, et comme un hub pour le développement et la diffusion de compétences. De ce fait, le projet appuie le C4C dans trois domaines d'appui :

- **Cadre programmatique du Maroc pour la mise en œuvre de la CDN ;**
- **Cadre de transparence du Maroc pour le suivi de la mise en œuvre de la CDN ;**
- **Cadre d'appui à la coopération Sud-Sud à travers le Fonds Bleu du Bassin du Congo.**

Sur le plan national, il s'agit de renforcer les capacités techniques et financières des acteurs cibles dans « la mise en œuvre et l'évaluation de la NDC » ainsi que son financement. En faisant bénéficier le Centre du « NDC Support Program » du PNUD, le Maroc possédant un système MRV intégré dans la mise en œuvre de la NDC lui permettant d'atteindre les objectifs d'opérationnaliser son cadre de transparence et de devenir un fournisseur d'assistance technique au niveau de l'Afrique.

En effet le second axe stratégique visé par le projet concerne la « Coopération Sud-Sud » à travers le Fonds Bleu du Bassin du Congo initié lors de la COP22. Il en résulte l'achèvement d'une Etude de préfiguration Fonds Bleu du Bassin du Congo avec l'appui financier et technique du Gouvernement du Maroc, du C4C, du PNUD et du Gouvernement allemand au profit de :

- 📄 *La Commission Climat du Bassin du Congo, présidée par la République du Congo*
- 📄 *La Commission Climat du Sahel, Présidée par le Niger*
- 📄 *La Commission Climat des Petits Etats Insulaires, présidée par les Seychelles.*

### 1.1.2 Cohérence avec les politiques et stratégies nationales relatives au changement climatique

L'intervention du projet RO/4C est en cohérence avec l'engagement du Maroc à adopter une démarche volontaire de lutte contre le réchauffement climatique, dans le cadre d'une approche intégrée, participative et responsable.



Son intervention s’aligne par ailleurs sur la priorité nationale en matière d’adaptation au changement climatique tel que souligné dans le document de Contribution déterminée au niveau national (CDN-Maroc) du Royaume du Maroc en juin 2021<sup>3</sup>.

Il s’aligne également au Plan National Stratégique D’Adaptation (PNSA-2030) aux Changements Climatiques qui prévoit que « d’ici 2030, [il faudrait] soutenir les décideurs politiques et les parties prenantes à tous les niveaux (national, régional et local) pour développer et mettre en œuvre dans le cadre d’une approche collaborative et coordonnée, des politiques et mesures cohérentes et efficaces, plaçant l’Homme au centre des préoccupations, afin de s’adapter et d’accroître la résilience des systèmes naturels, sociaux et économiques face aux impacts du changement climatique »<sup>4</sup>.

Pour ce faire le 4C-Maroc est soutenu à éclairer la prise de décision en rapprochant la communauté des chercheurs et experts « climat », des décideurs politiques et du secteur privé dans l’axe 1 du PNSA « Gouvernance de l’Adaptation au CC ».

Notons à ce propos que la mission accomplie dans le cadre du projet RO/4C s’accorde avec les besoins en renforcement des capacités institutionnelles multisectorielles exprimées dans plusieurs stratégies nationales. Il s’agit en particulier des stratégies suivantes :

- La Stratégie Nationale de Développement Durable SNDD<sup>5</sup>, qui constitue un instrument de convergence et d’opérationnalisation des politiques engagées par les Différents secteurs. C’est une stratégie qui permet d’améliorer les synergies entre les différentes actions gouvernementales, la société civile et les opérateurs économiques. La SNDD est structurée en 7 grands enjeux prioritaires dont un sur ***l’accélération de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de changement climatique***.
- La stratégie énergétique qui repose sur une vision prospective dont l’objectif est de garantir la sécurité énergétique du pays à travers la diversification des sources d’énergie nationales, par le recours à des énergies alternatives. Elle s’est fixée des objectifs ambitieux dont :
  - Le raffermissement de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique pour atteindre 52% en 2030 ;
  - La réduction de la consommation énergétique de 20% à l’horizon 2030 ;
  - La création de valeur dans des activités économiques énergivores.
- **La nouvelle stratégie de l’eau** devrait permettre de soutenir le développement du Maroc dans la durée, en satisfaisant les besoins de la croissance et en protégeant le Royaume face aux effets imprévisibles du réchauffement climatique. Cette stratégie a été mise à l’épreuve sous l’emprise de la sécheresse persistante ayant prévalu ces dernières années et prévoit donc un investissement additionnel de plusieurs dizaines Milliards de Dirhams à l’horizon 2030, pour faire face à la mobilisation de l’eau, laquelle inclut le dessalement.
- La stratégie « **Generation Green 2020-2030** »<sup>6</sup> succédant au **Plan Maroc Vert** est une stratégie ambitieuse qui s’est fixé pour objectif d’ériger le secteur agricole en véritable levier du développement socio-économique au Maroc, à travers l’accélération de la croissance, la réduction de la pauvreté et la consolidation de l’intégration de l’agriculture aux marchés national et

---

<sup>3</sup>chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/Moroccan%20updated%20NDC%202021%20\_Fr.pdf

<sup>4</sup> Département du développement durable, *Plan nationale stratégique d’adaptation-2030*, Janvier 2022. P3 [disponible sur chrome-

extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PNSA\_Morocco\_Fr.pdf

<sup>5</sup>[https://www.mtedd.gov.ma/index.php?option=com\\_content&view=article&id=16&Itemid=293&lang=en](https://www.mtedd.gov.ma/index.php?option=com_content&view=article&id=16&Itemid=293&lang=en)

<sup>6</sup><https://www.agriculture.gov.ma/fr/ministere/generation-green-2020-2030>

international. Étroitement lié au développement humain, l'un des fondements de Génération Green concerne **la pérennisation du développement agricole**, à travers des actions spécifiques dans les filières de production, les circuits de distribution et la préservation des ressources naturelles dans le contexte des changements climatiques.

### 1.1.3 Cohérence avec la vision du PNUD et autres initiatives internationales au Maroc

La mise en œuvre du projet cadre bien avec la vision du Plan-cadre des Nations Unies d'aide au développement (UNDAF) 2017-2021<sup>7</sup> qui porte sur les principes de durabilité, d'inclusion et de résilience tels qu'énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>8</sup>.

Le projet RO/4C s'inscrit à la stratégie programmatique du PNUD Maroc à travers son résultat 2 dont la réalisation suppose que les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusifs et durables dont la résilience au CC et aux risques naturels et renforcée, notamment en faveur des groupes vulnérables.

Plusieurs autres initiatives internationales s'inscrivent dans le cadre global du projet en appuyant tout particulièrement les actions du 4C en matière :

- Du renforcement des capacités institutionnelles et facilitation du dialogue avec les partenaires d'exécution dans la mise en œuvre de la NDC (Projet 4C-GIZ)<sup>9</sup> ;
- Le projet FAO « assistance technique pour le renforcement des capacités du Département de l'Environnement du Maroc »<sup>10</sup>.

### 1.1.4 Conception du projet en réponse aux défis spécifiques du CC au Maroc

Le projet RO/4C est conçu pour soutenir le Royaume du Maroc à honorer ses engagements internationaux au regard de la CCNUCC et à l'objectif de l'Accord de Paris de la CCNUCC.

Dans le cadre du rôle du Département de Développement Durable du MTEDD en tant que Point Focal National à la CCNUCC en charge de la coordination de la réponse du Maroc à ses engagements auprès de ladite Convention, le 4C contribue dans ce sens :

- Au développement et au suivi de la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités d'adaptation ;
- A la mise en réseau de l'expertise publique et privée, de la recherche scientifique et des réseaux d'experts.
- A se positionner comme acteur actif dans l'échange d'expériences et le dialogue international relatif au CC (Coopération Sud-Sud).

---

<sup>7</sup><https://morocco.un.org/fr/20793-pr%C3%A9sentation-de-lundaf-2017-2021#:~:text=Le%20Plan%20cadre%20des%20Nations,l'UNDAF%202012%2D2016.>

<sup>8</sup>chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.unssc.org/sites/default/files/2030\_agenda\_for\_sustainable\_development\_kcsd\_primer\_fr.pdf

<sup>9</sup><https://www.giz.de/en/worldwide/27294.html>

<sup>10</sup>chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/a6350aa4-7ed2-43b9-8327-bcd454ee5abb/content

Le projet RO/C4 contribue également à soutenir la NDC actualisée du Maroc qui revoit à la hausse les objectifs de la première version de sa NDC, en présentant un objectif de 45,5% à l'horizon 2030 dont un objectif incondtionnel de 18,3%.

En conséquence, à travers le 4C-Maroc, il est élaboré un cadre de transparence de la NDC ainsi que la mise en place d'une plateforme MRV en ligne dédiée pour le suivi de la mise en œuvre des actions de la CDN. Ces activités permettent au Maroc de rendre compte de manière transparente des mesures prises et des progrès réalisés en matière d'atténuation du changement climatique, de mesures d'adaptation et de soutien fourni ou reçu.

### 1.1.5 Conclusion

L'exécution du projet RO/4C répond aux priorités du Maroc à adopter des mécanismes de transparence, de suivi et de financement de la NDC afin qu'il parvienne à communiquer ses efforts en matière de **réduction de ses émissions de gaz à effet de serre** et d'atteindre ses objectifs de l'Accord de Paris, et enfin renforcer sa résilience pour s'adapter aux effets de la hausse des températures.

Il reste aussi en adéquation avec les politiques et les stratégies nationales et les priorités des différents partenaires internationaux de l'Accord de Paris de la CCNUCC en matière de renforcement et de développement des capacités des parties prenantes et l'opérationnalisation d'un système de transparence.

Cependant, la pertinence du projet RO/4C, tel qu'il a été conduit, pour répondre aux besoins ne met pas l'accent sur la visibilité des produits finaux sur les plate-forme y référents.

La transparence des activités est essentielle car elle permet une meilleure responsabilisation et une confiance accrue de toutes les parties prenantes. Dans le cadre du développement des capacités, la transparence aide à clarifier les objectifs, à suivre les progrès et à garantir que les ressources sont utilisées efficacement et éthiquement pour atteindre les résultats souhaités.

## 1.2 Efficacité

- ❖ **Appréciation du degré de réalisation des objectifs du projet en termes de comparaison des résultats attendus et des résultats atteints (en se basant sur les indicateurs clés déterminés dans la proposition initiale)**

La mise en œuvre des activités sus énumérées a induit des changements significatifs au niveau des bénéficiaires. Les changements atteints par rapport à ceux escomptés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

### 1.2.1 Résultat attendu (R1) : les priorités de la NDC sont opérationnalisées et les capacités des principales parties prenantes développées.

Un Plan de Renforcement des Capacités est un processus grâce auquel les individus, les organisations et les sociétés améliorent leur aptitude à accomplir leurs fonctions, à identifier et résoudre des problèmes, à établir des objectifs clairs, à comprendre et répondre aux exigences du développement pour réaliser leurs **résultats obtenus par le projet RO/4C présentés dans le tableau 1 suivant** :

Résultat attendu (R1)	Indicateurs	Situation de référence (2017)	Niveau atteint à la revue finale (31/12/2023)
P1.1 Les capacités des acteurs sont développées aux niveaux national et régional (H/F)	1.1.1 Plan de renforcement de capacité (PRC)	1	Plan de renforcement des capacités finalisé
	1.1.2 Nombre d'acteurs formés pour piloter l'effort d'atténuation et d'adaptation	1000	28 cadres et ingénieurs communaux formés sur l'intégration du CC dans la PT, 212 cadres et ingénieurs communaux formés sur la structuration des projets et la finance climatique; 20 cadres des administrations publiques formés sur le CC ; Plus de 800 cadres locaux et élus formés sur l'ICCT et la finance climat; 283 étudiants en Master et doctorants des universités Cadi Ayad, Hassan 1 <sup>er</sup> et Mohammed V ; 249 participants bénéficiaires de la Master Class; 851 jeunes masters et doctorants formés sur l'adaptation, l'atténuation et les inventaires des GES; 40 enseignants ( formation des formateurs) formés sur le changement climatique; 509 membres d'ONGs formés sur l'ICCT et le budget sensible au climat ; 10 Webinaires d'échange au profit des 4 Collèges... avec <b>200</b> participants venant de <b>20</b> pays africains, et a formé plus de <b>1500</b> jeunes africains et africaines de plus de <b>35</b> pays.  Total depuis le rapport de capitalisation : +4960 acteurs formés
	1.1.3 Nombre d'institutions dont les capacités sont développées en matière de mise en œuvre de la NDC	300	197 institutions dont des municipalités, des préfectures/ provinces ainsi que les 12 régions intégrées aux programmes
	1.1.4 Nombre de formations universitaires (Licence, Master, écoles doctorales... ) intégrant les aspects CC/ engagements internationaux dans leurs cursus.	3	3 Master créés en matière de CC dans les universités de Tanger, Marrakech et Beni Mellal; 4 cours e-learning réalisés sur des thématiques pratiques du changement climatique
P1.2 Assistance Technique et Accompagnement	1.2.1 Nombre de projets prioritaires bancables.	50	20 projets NDC bancables identifiés.
	1.2.2 Nombre de projets accompagnés pour bénéficier des opportunités de	10	10 projets DE LA NDC MAROC accompagnés pour un financement climatique

Résultat attendu (R1)	Indicateurs	Situation de référence (2017)	Niveau atteint à la revue finale (31/12/2023)
nt des projets	financement		
	1.2.3. Nombre de projets financés dont la mise en œuvre est initiée	5	-Programme de soutien au déploiement de 2 000 minibus électriques dédiés au transport scolaire et au transport du personnel. -Projet des Toits solaires dans l'industrie. -Projet pilote de logements énergétiquement performants ; -Projet de réhabilitation énergétique et thermique du parc résidentiel existant au profit des ménages défavorisés; - Projet de l'éco-cité de Zenata
P1.3 Modélisation des Initiatives d'excellence	1.3.1 Nombre initiatives d'excellence identifiées	50	80 initiatives d'excellence identifiées/ 80 bonnes pratiques d'après le rapport de capitalisation
	1.3.2 Nombre initiatives modélisées	30	30 projets d'excellence modélisés.
	1.3.3 Plateforme d'échange disponible et opérationnelle	1	Plateforme d'échange opérationnelle et actualisée
	1.3.4 Nombre de supports de communication produits	4	10 supports de communication

Source : Tableau R1 élaboré à partir des données du document de présentation du projet RO/4C

Au regard des cibles des indicateurs de mesure atteintes par rapport aux cibles prévues, on peut conclure que le résultat R1 est relativement atteint.

#### ❖ Remarques

Le 4C Maroc est créé pour contribuer au renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de changement climatique.

Toutefois il ressort de la description des sous-résultats un intérêt pour **la cartographie** (mapping) des acteurs, institutions, des experts, les projets à fort potentiel de financement climat et le mapping des initiatives et projets d'excellence en matière d'atténuation et d'adaptation.

L'intérêt pour **cette représentation schématique** vise à améliorer l'orientation au sein des diverses organisations et de leurs initiatives, tout en mettant en lumière les défis et les options de résolution possibles. La cartographie est un outil capable d'offrir une visualisation générale des parties prenantes, leurs besoins, leurs efforts et d'adapter constamment le catalogue des formations à l'évolution des besoins. Elle vise également à rendre plus accessible les données climatiques, les projets de solutions d'adaptation, des experts et à la finance verte aux parties prenante du projet.

La 4C-Maroc, à partir de sa base de données d'identification, peut fournir :

- Une cartographie globale des acteurs bénéficiant du PRC en déterminant leur fonction, leur soutien au projet, leur position par rapport au projet et enfin la stratégie du Centre envers ces acteurs ;
- Une cartographe des institutions vise à éclairer les interactions existantes entre d'une part l'ensemble des acteurs privés, des institutions internationales et régionales, des normes, de réseaux ; et d'autre part, les institutions étatiques et les autorités administrative autour des priorités de la NDC et de lutte contre le changement climatique ;
- Une base de données des experts en CC « experts labellisés 4C Maroc » a été constituée par le Collège Recherche, Expertise et Formation. Néanmoins, une cartographie d'expertises consiste à identifier les domaines d'expertises couverts par les personnes au Maroc en matière de l'environnement. Cette liste de référents/domaine métier est un outil pour les parties prenantes.
- Une cartographie des acteurs de la recherche en financement climat ou en finance durable. Celle-ci devrait aider les acteurs économiques, financiers et publics d'avoir la capacité d'orienter les capitaux pour atteindre les Objectifs de Développement Durable de l'ONU et ceux de l'Accord de Paris sur le climat. Elle vise à faciliter la navigation au sein des diverses institutions et de leurs initiatives, tout en mettant en lumière les défis rencontrés et les solutions envisageables.
- Une cartographie des projets de solutions d'adaptation et d'atténuation aide à intégrer les objectifs de lutte contre le changement climatique dans les conceptions urbaines et les opérations d'aménagement en tenant compte dans une démarche inclusive les connaissances des populations, et réduire la vulnérabilité des territoires aux risques climatiques. A partir de cette cartographie il serait plus simple de faire de la **modélisation** des expériences réussies.

### 1.2.2 Résultat attendu (R2) : Un système national de transparence établi adossé à une plate-forme MRV intégrée.

❖ Les résultats obtenus par le projet RO/4C présentés dans le tableau 2 suivant :

Résultat attendu (R2)	Indicateurs	Situation de référence (2017)	Niveau atteint à la revue finale (31/12/2023)
2.1 Un système national de transparence établi adossé à une plateforme MRV intégrée	2.1.1 Plate-forme MRV en ligne intégrée conçu	1	Plateforme MRV en ligne mise à jour et opérationnelle
	2.1.2 Plate-forme MRV en ligne intégrée développé (acquisition d'équipement, intégration de données, test et résolution d'incohérence)	1	Plateforme MRV testé, sécurisé, opérationnelle avec un service de maintenance

Résultat attendu (R2)	Indicateurs	Situation de référence (2017)	Niveau atteint à la revue finale (31/12/2023)
	2.1.3 Nombre de personnes formées ( équipe 4C Maroc et des parties prenantes clés) à l'utilisation de la plate-forme MRV intégrée	30	10 Personnes formées à l'utilisation de la plateforme
	2.1.4 Plate-forme MRV en ligne pleinement fonctionnelle et partageable avec d'autres pays d'Afrique	1	Plateforme en ligne mise en place dans un pays africain

Source : Tableau R2 élaboré à partir des données du document de présentation du projet RO/4C

Au regard des cibles des indicateurs de mesure atteintes par rapport aux cibles prévues, on peut conclure que le résultat R2 est atteint même si le nombre de formateurs reste insuffisant.

La plateforme de transparence du Maroc rattachée au Ministère de la transition énergétique et du développement durable –département du développement durable- dans lequel est adossé le système national de Mesure, de Notification et de vérification (MRV) est opérationnelle. C'est une expérience partagée avec les trois Commissions climat africaines.

### 1.2.3 Résultat attendu (R3) : Un mécanisme financier conçu pour le Fonds Bleu du Congo et la coopération Sud-Sud

Le Gouvernement du Maroc est un contributeur du Fonds étant « Etat Partie » au Memorandum d'entente pour la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo signé en 2017<sup>11</sup>. Dans ce sens le 4C-Maroc a réalisé ses objectifs et continue à conceptualiser des projets au profit des Etats membres du F2BC.

❖ Les résultats obtenus par le projet RO/4C présentés dans le tableau 3 suivant :

Résultat attendu (R3)	indicateurs	Situation de référence (2017)	Niveau atteint à la revue finale (31/12/2023)
R3.1 Réalisation de l'étude de préfiguration pour le Fonds Bleu du Bassin du Congo et des interventions prévues pour soutenir les NDCs	3.1.1 Structure de gouvernance du Fonds bleu constituée et fonctionnelle	1	Structure et gouvernance du fonds bleu et feuille de route pour son implémentation réalisée, Un pipeline de 258 projets identifié dans les 16 pays de la commission du bassin du

<sup>11</sup><https://www.undp.org/fr/morocco/communiqués/achevement-de-letude-de-prefiguration-du-fonds-bleu-pour-le-bassin-du-congo>

			Congo.
	3.1.2 Stratégie et approche de gestion opérationnelle du fonds conçues	1	15 fiches projets structurées et intégrées dans le plan d'investissement de la CCBC
	3.1.3 Fonds Bleu pleinement fonctionnelle et alimenté	1	Deux notes conceptuelles élaborées pour deux projets régionaux.
R3.2 Autres initiatives de coopération sud-sud développées et soutenues	3.2.1. Nombre d'initiatives de coopération Sud-Sud développées et soutenues	6	1. Formation de 139 jeunes africains en CC; 2. Deux ateliers de formation sur l'adaptation au CC au profit de 7 pays; 3. 15 Cadres africains formés sur la finance climat; 4. 20 jeunes entrepreneurs africains formés sur l'agro écologie; 5. Deux ateliers d'échange avec les pays africains organisés à la COP26; 6. Une formation au Sénégal sur les Biofertilisants; 7. 388 jeunes africains formés en CC

Source : Tableau R3 élaboré à partir des données du document de présentation du projet RO/4C

En ce qui concerne le R3, l'action du 4C Maroc est dirigé vers d'une part l'opérationnalisation d'un Fonds Bleu soutenant la NDC des Etats membres ; et d'autre part, au renforcement de la coopération Sud-Sud des pays africains en matière de lutte contre le changement climatique.

En premier lieu, le 4C Maroc a établi une étude de préfiguration dans la création d'un fonds, qui vise à définir les contours, les objectifs et les moyens nécessaires pour sa mise en place. Pour le **Fonds Bleu du Bassin du Congo**, cette étude a été lancée en avril 2019 et a été financée par le gouvernement marocain et ses partenaires. Elle a permis de valider le rapport final et la feuille de route pour l'opérationnalisation du fonds.

Cette étude comprend une structure de gouvernance fonctionnelle du Fonds ainsi qu'une stratégie et une approche de gestion opérationnelle.

En 2023, le Centre 4C Maroc a élargi son appui à la Commission Climat du Bassin du Congo<sup>12</sup> en structurant 15 projets associés à 24 programmes différents. Ces initiatives, validées par les responsables de la CCBC, visent à encourager une transition vers un modèle plus écologique et économique. Elles se concentrent principalement sur deux leviers :

- (i) Le renforcement des compétences techniques ;
- (ii) L'augmentation des moyens financiers par la mobilisation de capitaux tant privés que publics.

Trois axes prioritaires ont été définis :

- Le développement durable, qui s'attaque aux enjeux environnementaux et socio-économiques ;

<sup>12</sup><https://www.4c.ma/changements-climatiques-afrique>



- Les changements climatiques, qui englobent l'adaptation, la réduction des émissions et le transfert de technologies ;
- La politique, qui cherche à renforcer l'intégration régionale.

Ces projets doivent néanmoins adopter une approche holistique et de reconnaître que les conditions dans ce bassin peuvent affecter d'autres régions comme l'Afrique de l'Ouest.

En second lieu, Le 4C-Maroc affiche sa présence dans différents pays africains à travers les initiatives de formations, d'échange et partage d'expériences afin de renforcer l'intégration régionale en matière de lutte contre le changement climatique.

❖ **Contribution du projet au renforcement des capacités du Maroc en matière de lutte contre le changement climatique et de mise en œuvre de la NDC**

Le projet RO/4C contribue à renforcer les capacités du Maroc en matière de lutte contre le changement climatique et de mise en œuvre de la contribution nationale déterminée de plusieurs manières :

1. **Formation et Éducation** : En offrant des formations spécialisées aux professionnels, aux cadres et aux jeunes étudiants. Le 4C s'investit à développer les compétences techniques nécessaires pour comprendre et répondre au changement climatique.
2. **Innovation et financement climat** : Le 4C soutient la mise en œuvre d'actions climatiques concrètes qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre ou qui améliorent la résilience climatique au niveau national et régional.
3. **Collaboration et Partenariats** : Le 4C encourage la collaboration entre différents secteurs et acteurs, y compris le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les institutions internationales et régionales, pour une action climatique coordonnée.
4. **Suivi et Évaluation** : En mettant en place des structures de gouvernance dans le cadre de la NDC et du F2BC, le projet RO/4C aide à mesurer les progrès réalisés vers les objectifs climatiques du pays et ajuster les stratégies en conséquence.

Le RO/4C peut apporter une contribution significative à la lutte contre le changement climatique et à l'atteinte des objectifs nationaux.

### 1.3 Impacts

❖ **Effets à long terme, positifs et négatifs, directs et indirects induits par l'intervention de projet RO/4C, sur les communautés, les écosystèmes et les capacités institutionnelles.**

#### 1.3.1 Appréciation globale de l'impact

Pour un projet d'une durée de trois (3) ans, prolongée à deux (2) ans et dont l'évaluation finale a été conduite juste à la fin du projet, il paraît trop tôt de parler des impacts du projet. Néanmoins, une appréciation de la contribution du projet RO/4C au renforcement des capacités des acteurs et des institutions au niveau national et régional (cadre programmatique); à la mise en place d'un système national de transparence en vue de permettre au Maroc de soumettre ses actions climatiques appelées « NDC » conformément à l'Accord de Paris(cadre de transparence) d'une part, et à l'opérationnalisation d'un F2BC et

à la consolidation de l'intégration régionale (cadre d'appui à la coopération sud-sud) d'autre part, a été faite en se référant aux indicateurs d'impact définis dans le Document de projet.

### 1.3.2 Groupes sociaux et secteurs bénéficiaires

Au niveau national différents acteurs, institutions du secteur public -privé et la société civile ont bénéficié des formations en fonction de leurs besoins.

Au niveau régional des jeunes, des cadres, des jeunes entrepreneurs et des représentants africains au COP ont bénéficié à des formations en CC, sur l'adaptation au CC, sur la finance climat, sur l'agroécologie, sur les biofertilisants et au partage d'expériences.

Ces formations ont pour impact :

1. **Sensibilisation** : Elles augmentent la prise de conscience des enjeux liés au changement climatique et de l'urgence d'agir.
2. **Connaissance** : Elles fournissent des informations scientifiques et techniques essentielles pour comprendre les causes, les conséquences et les solutions possibles au changement climatique.
3. **Capacités d'action** : Elles renforcent les compétences pratiques nécessaires pour mettre en œuvre des stratégies d'atténuation et d'adaptation efficaces.
4. **Leadership** : Elles forment des leaders et des décideurs capables de guider les efforts de lutte contre le changement climatique au niveau local, national et international.
5. **Innovation** : Elles encouragent l'innovation et modélisation de meilleures pratiques dans la gestion du changement climatique.

### 1.3.3 Effets à long terme du projet sur les communautés et les écosystèmes au Maroc et en Afrique

A long terme le Projet RO/4C entend intégrer les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusifs et durables dans les politiques publiques et les stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire. A cet effet il en découle un impact indirect en faveur des groupes vulnérables : leur résilience au changement climatique et aux risques naturels.

Toutefois il est peu fait mention de l'impact indirect du projet sur la résilience des populations au Maroc et en Afrique dans leur environnement. Ces impacts contribuent à un développement durable et à une meilleure qualité de vie pour tous. Elles permettent également de responsabiliser les acteurs et institutions bénéficiaires des programmes de faire un meilleur usage de leur apprentissage auprès de leurs communautés et envers les écosystèmes.

En somme, le projet a eu un impact très positif sur la jeunesse africaine, qui a bénéficié du soutien du 4C Maroc à travers le projet RO/4C. Nous avons recueilli diverses expériences de jeunes provenant de plusieurs pays africains.

Un participant du Togo, lauréat de l'AfricanClimateAcademy et actuellement responsable technique du volet adaptation au changement climatique dans un programme du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), souligne que « cette formation du 4C Maroc a été d'une grande utilité dans le renforcement de mes capacités opérationnelles. En outre, étant en thèse de doctorat sur le changement climatique et la durabilité, la formation du 4C Maroc m'a énormément aidé dans le choix de mon sujet de recherche.

L'approche utilisée par 4C Maroc dans la diffusion des connaissances est optimale et constitue une véritable plus-value pour la jeunesse africaine. »

Une autre lauréate, originaire de la République du Congo, a également partagé son retour sur l'impact d'une formation avec le 4C Maroc, portant sur les principes d'adaptation aux effets du changement climatique et les outils essentiels de gestion et de modélisation. Elle note que l'obtention d'une attestation de réussite « a représenté une plus-value pour mon dossier professionnel, me permettant de rejoindre la 12e cohorte du corps des jeunes Volontaires de l'Union Africaine. »

Suite aux formations offertes par le 4C Maroc, des lauréats sont désormais capables d'identifier les pertes et dommages liés aux risques climatiques et de calculer les risques associés aux aléas climatiques. Ils comprennent mieux les mécanismes de la finance climatique, grâce à une pépinière d'experts mise à leur disposition par le Centre. Un participant du Bénin témoigne : « Je suis désormais apte à identifier les risques climatiques et à quantifier les pertes et/ou les dommages climatiques, contribuant ainsi à la résilience de nos villes et à la construction de territoires durables en Afrique.

D'autres témoignages confirment l'impact positif de l'AfricanClimateAcademy sur les participants et leur engagement dans la lutte contre le changement climatique. Un participant de Côte d'Ivoire exprime : « Participer à l'AfricanClimateAcademy m'a permis de prendre conscience des enjeux du changement climatique et d'acquérir des connaissances spécifiques sur le contexte africain. Les échanges passionnants avec des experts et des collègues de divers horizons ont enrichi mon expérience et renforcé ma détermination à agir pour l'environnement. »

Enfin, un participant de la région de l'Oriental du Maroc décrit la formation de l'AfricanClimateAcademy comme « extrêmement pertinente et la plus cohérente de ma carrière professionnelle. Les modules étaient très actuels, et les modérateurs de très haut niveau. » Un autre, enseignant-chercheur, prévoit d'intégrer une unité d'enseignement sur les changements climatiques dans son projet académique, en s'appuyant sur les compétences acquises grâce au RO/4C et au MOOC en partenariat avec l'Université Senghor, exprimant sa reconnaissance pour les initiatives du 4C Maroc.

### 1.3.4 Impact sur l'employabilité des jeunes bénéficiaires des formations

Les formations organisées dans le cadre du projet RO/4C ont permis de renforcer les compétences techniques et opérationnelles des jeunes bénéficiaires, leur offrant des opportunités d'employabilité et de renforcement des compétences :

1. **Amélioration des compétences techniques et opérationnelles** : Les formations, comme celles offertes par l'AfricanClimateAcademy, ont permis aux jeunes participants d'acquérir des compétences spécifiques et adaptées aux besoins du marché. Ces compétences incluent la compréhension des mécanismes de la finance climatique, l'identification des pertes et dommages liés aux risques climatiques, ainsi que des capacités en modélisation et gestion des risques climatiques.
2. **Insertion professionnelle et opportunités accrues** : Plusieurs témoignages révèlent que ces formations ont directement contribué à l'employabilité des participants (voir plus haut).
3. **Renforcement de la reconnaissance professionnelle** : Les attestations délivrées par le 4C Maroc et les formations spécialisées offertes ont non seulement valorisé les profils des jeunes bénéficiaires, mais ont également été perçues comme un atout sur le marché du travail. Cela leur a permis de se démarquer dans des candidatures à des postes ou programmes académiques de haut niveau.
4. **Création de leaders climatiques** : Ces jeunes formés deviennent des leaders capables d'intégrer et d'appliquer des solutions climatiques dans leurs communautés et professions. Ils jouent également un rôle crucial dans la dissémination des bonnes pratiques et le renforcement de la résilience au changement climatique à différents niveaux.

## 1.4 Durabilité

### Capacité du projet à maintenir ses bénéfices et ses résultats à long terme après la fin de son financement

#### **Mécanismes, bénéfices et pratiques durables**

Quelques initiatives sont mises en place afin d'assurer la durabilité des acquis du projet RO/4C. On peut souligner entre autres :

- Actualisation et maintenance de la plateforme initiatives climat ;
- Organisation d'ateliers pour la pérennisation des résultats R, R2, R3 ;
- Elaboration des supports de communication sur les résultats du projet et assurer leur diffusion lors de la COP ;
- Elaboration d'un plan de répliquabilité et partage des bonnes pratiques ;
- Maintenance de la plateforme MRV réalisée et actualisation du volet informations sur la CDN ;
- Organisation d'une formation au profit des utilisateurs de la plateforme MRV ;
- Appui technique des pays du Bassin du Congo pour la structuration des projets ;
- Organisation de l'AfricanClimate Change Academy ;
- Réédition du « Livre blanc de plaidoyer de la société civile environnementale nationale pour la prise en compte des CC dans les politiques sectorielles » ;
- Plateforme e-learning offrant des programmes spécifiques.

En somme, la pérennisation des résultats du projet passe par l'intégration des mécanismes d'adaptation au CC dans les plans de développement, l'appropriation et le renforcement des capacités locales pour faire face aux défis du changement climatique et le soutien technique des initiatives innovantes.

Toutefois, pour que le projet continue à produire ses effets, le programme prévisionnel de 2024 doit être achevé.

## 1.4 Efficience

### ❖ **Mesure par laquelle les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties en résultats de façon économique.**

L'exécution budgétaire révèle une mise en œuvre contrastée, avec des performances élevées certaines années (2021-2022) et des faiblesses marquées en 2019, 2020 et 2023. Les écarts budgétaires par produit, particulièrement au début du projet, reflètent des retards ou des contraintes organisationnelles. La planification pour 2024 offre cependant une opportunité de rattrapage pour combler ces écarts et atteindre les objectifs stratégiques, en particulier pour les produits à faible niveau d'exécution. Une gestion proactive et ciblée sera essentielle pour optimiser les résultats dans la phase finale du projet.

	<b>Types des produits</b>
Produit 1 (P1)	Les priorités de la NDC sont opérationnalisées et les capacités des principales parties prenante développées
Produit 2 (P2)	Assistance Technique et Accompagnement des projets stratégiques d'atténuation et d'adaptation
Produit 3 (P3)	modélisation des initiatives d'excellence

Produit 4 (P4)	Un système national de transparence établi adossé à une plateforme MRV intégrée
Produit 5 (P5)	Mécanisme financier du Fonds bleu conçu
Produit 6 (P6)	Autres initiatives de coopération Sud-Sud développées et soutenues

Tableau 1 : relatif aux types de produits budgétisés.

#### 1.4.1 Résultats financiers des produits

Année	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Budget</b>	1247 630,00USD	926 640,00 USD	1 025 892,00 USD	1 214 833,00 USD	1 290 864,00 USD
	<b>Dépenses</b>				
<b>P1</b>		79 051,00 USD	329 510,00 USD	250 840,00 USD	-
<b>P2</b>	- USD	- USD	157 479,00 USD	216 620,00 USD	49 023,00 USD
<b>P3</b>	- USD	666,00 USD	70 400,00 USD	140 003,00 USD	49 981,00 USD
<b>P4</b>	- USD	- USD	149 681,00 USD	99 512,00 USD	26 287,00 USD
<b>P5</b>	- USD	22 101,00 USD	123 802,00 USD	196 762,00 USD	86 331,00 USD
<b>P6</b>	- USD	858,00 USD	136 540,00 USD	227 420,00 USD	81 795,00 USD
<b>Total</b>	876 740,00 USD	102 676,00 USD	967 412,00 USD	1 131 165,00 USD	293 417,00 USD

Tableau 2 des résultats financiers constitué sur la base des "rapports de Revues annuelles du projet RO/4C"

#### 1.4.2 Tableau récapitulatif des résultats financiers

Année	Budget	Dépenses	Exécution (%)
2019	1 247 630,00 USD	876 740,00 USD	70%
2020	926 640,00 USD	102 676,00 USD	11%
2021	1 025 892,00 USD	967 412,00 USD	94%
2022	1 214 833,00 USD	1 131 165,00 USD	93%

2023	1 290 864,00 USD	293 417,00 USD	13%
<b>Total</b>	5 705 859,00 USD	3 371 410,00 USD	59%

Tableau 3 : Récapulatif des résultats financiers en pourcentage d'exécution

## 1.5 Note de performance sommaire

Critères de performance	Notes
<b>A. Pertinence</b>	<i>HSMHU<sup>13</sup> (6-1)</i>
A.1 Réponses aux problèmes et priorités du CC et DD du Maroc	5
A.2 Réponses aux défis spécifiques du CC au Maroc	5
<b>B. Cohérence</b>	<i>HSMHU (6-1)</i>
B.1 avec les politiques et stratégies nationales	5
B.2 avec la vision du PNUD et autres initiatives internationales	5
<b>C. Efficacité</b>	<i>HSMHU (6-1)</i>
C.1 les priorités de la NDC	6
C.2 Plateforme MRV	5
C.3 financement du F2BC	5
<b>D. Orientations vers l'impact</b>	<i>HSMHU (6-1)</i>
D.1 des écosystèmes au Maroc et en Afrique	6
D.2 l'employabilité des jeunes bénéficiaires	5
D.3 Contribution à la réalisation des cibles des ODD	5
D.4 avancer les préoccupations transversales sur l'égalité des genres	4
D.5 Inclusion sociale	4
<b>E. Durabilité</b>	<i>LMU<sup>14</sup> (4-1)</i>

<sup>13</sup> Très satisfaisant (HS-6) Satisfaisant (S-5) Modérément satisfaisant (MS-4) Modérément insatisfaisant (MU-3) Insatisfaisant (U-2) Très insatisfaisant (HU-1) Impossible à évaluer (UA-0)

<sup>14</sup> Probable (L-4) Modérément probable (ML-3) Modérément improbable (MU-2) Improbable (U-1) Impossible d'évaluer (UA-0)

F. Efficience	HSMHU (6-1)
F.1 cadre de financement intégré	4
F.2 Réaffectation des ressources aux besoins	4
F.3 Opportunité des actions	3

Tableau 4 relatif aux notes de performance

Le tableau d'évaluation met en lumière une performance globale majoritairement satisfaisante dans les différents critères examinés.

Le projet a obtenu une évaluation **très satisfaisante** (5) en matière de **pertinence** sur les deux sous-critères. Cela reflète une excellente capacité à répondre aux problématiques et priorités du changement climatique (CC) et du développement durable (DD) au Maroc, en prenant en compte les défis spécifiques du pays. Ces résultats soulignent une forte adéquation entre les objectifs du projet et les besoins identifiés sur le terrain. Avec des notes de **très satisfaisant** (5) sur les deux sous-critères de **la cohérence**, le projet démontre un alignement remarquable avec les politiques nationales et les stratégies internationales. Il s'inscrit parfaitement dans la vision du PNUD et d'autres initiatives globales, renforçant ainsi sa légitimité et son intégration stratégique.

Les sous-critères d'**efficacité** affichent également des résultats **très satisfaisants** avec des notes de 5 et 6. La prise en compte des priorités de la NDC (6) et le développement de la plateforme MRV (5) témoignent d'une gestion efficace des aspects techniques. Le financement du F2BC (5) est également bien noté, reflétant une mobilisation des ressources bien exécutée.

Bien que globalement **satisfaisante**, la catégorie **impact** montre des écarts. Les scores élevés (5-6) sur des sous-critères comme les écosystèmes et l'employabilité des jeunes reflètent un impact significatif dans ces domaines. Toutefois, des améliorations sont nécessaires sur les aspects transversaux tels que l'égalité des genres (4) et l'inclusion sociale (4), indiquant des résultats modérément satisfaisants dans ces dimensions.

La dimension **durabilité** est globalement **modérément satisfaisante** (notes de 2 à 4). Les risques financiers (2) sont particulièrement préoccupants et nécessitent une attention prioritaire. Cependant, les autres dimensions – socio-politiques, institutionnelles et environnementales – montrent une résilience modérée (4). L'effet catalyseur et de réplication reste perfectible (3).

**L'efficience** est jugée **modérément satisfaisante** (3-4). Bien que le cadre de financement intégré et la réaffectation des ressources soient notés comme satisfaisants (4), l'opportunité des actions (3) semble plus limitée, suggérant un manque d'adaptation contextuelle.

Dans l'ensemble, les performances du projet sont **satisfaisantes à très satisfaisantes** dans les critères de pertinence, cohérence, efficacité et impact. Toutefois, des efforts doivent être concentrés sur la durabilité, notamment en réduisant les risques financiers et en renforçant l'effet catalyseur. Par ailleurs, des progrès sont attendus pour adresser les préoccupations transversales liées à l'égalité des genres et à l'inclusion sociale, afin de maximiser les impacts du projet à long terme.

## 2 Prise en compte des thèmes transversaux dans l'évaluation (égalité de genre, inclusion sociale et autonomisation des femmes et capacitation des jeunes)

Les questions relatives à des thèmes transversaux sont souvent déjà contenues implicitement ou explicitement dans les questions principales des critères d'évaluation. Pour faciliter des évaluations de thèmes transversaux, celles-ci devraient cependant encore une fois être indiquées dans le rapport d'évaluation.

### 2.1 Évaluation du projet à l'égard de la promotion de l'égalité de genre, à l'autonomisation des femmes et capacitation des jeunes

En matière de renforcement des capacités, plusieurs groupes cibles ont bénéficié des formations, notamment des universitaires, des ONGs, des élus communaux, ainsi que des cadres et responsables des départements partenaires du secteur public et privé. Si l'évaluation note une bonne intégration du genre dans les actions menées dans le cadre universitaire, où les femmes sont fortement présentes, leur participation dans d'autres groupes bénéficiant des formations et ateliers reste moyenne. En conséquence, l'égalité d'accès aux ressources telles que le financement, la technologie, l'éducation et l'information doit être davantage renforcée pour permettre à tous les groupes, y compris les femmes, de s'adapter au changement climatique et de participer activement aux actions d'atténuation, tout en remédiant à leur sous-représentation dans le processus de prise de décision lié au climat.

Les données montrent que, bien que les formations aient touché un nombre élevé de bénéficiaires (**4960 acteurs formés, selon les tableaux**), il est essentiel de mieux documenter et suivre la proportion de femmes parmi les participants pour identifier les écarts persistants. Cette observation souligne la nécessité d'intégrer un quota ou des objectifs clairs en matière de participation féminine dans les futures formations et initiatives. De plus, il est primordial d'accentuer le soutien aux initiatives dirigées par des femmes et de garantir que les mesures d'adaptation et d'atténuation bénéficient équitablement à tous les genres.

Par ailleurs, l'évaluation relève que la lutte contre le changement climatique est souvent perçue comme une question purement technique. Il est donc essentiel d'intégrer une perspective de genre dans le Plan de Renforcement des Capacités et les pratiques climatiques. Cette démarche conduira à des solutions plus inclusives et durables, tout en encourageant l'amélioration de l'accès des femmes aux formations, aux technologies et à la finance climatique. À noter également que l'intervention auprès des jeunes répond globalement mieux à leurs besoins, leur offrant des opportunités techniques et financières plus nombreuses que celles destinées aux femmes vulnérables. Un ajustement dans la répartition des opportunités entre ces deux groupes serait bénéfique pour garantir une inclusion équilibrée.

### 2.2 Évaluation du projet par rapport à l'inclusion sociale

Bien que le renforcement des capacités soit en lui-même un facteur d'inclusion sociale, les activités du projet n'ont pas d'incidences directes clairement décelables sur l'inclusion sociale car la prise en compte de ces enjeux n'a pas été explicitée dans le projet.



L'inclusion sociale dans le contexte du changement climatique est essentielle pour s'assurer que les efforts d'atténuation et d'adaptation, d'accès au financement, etc. sont équitables et efficaces.

Le renforcement des capacités doit, cependant, prendre en compte les personnes vulnérables, en particulier les femmes, les populations marginalisées et pauvres, les enfants, etc. En particulier populations rurales, engagées dans l'agriculture de subsistance sujette aux aléas climatiques ou les personnes en chômage ou pratiquant des emplois précaires, peuvent voir leurs moyens de subsistance impactés de manière disproportionnée.

Notant aussi l'outil de la cartographie qui assure la participation active de toutes les communautés, permet de tirer parti des connaissances locales et d'accroître l'efficacité des initiatives déployées par le projet. Les solutions locales peuvent souvent offrir des réponses adaptées aux défis spécifiques posés par le changement climatique dans différents contextes.

### 2.3 Évaluation du projet à l'égard des objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine

L'évaluation souligne que le projet a été conduit vers la réalisation des objectifs relatifs à la Lutte contre les changements climatiques (ODD 13) et aux Partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD17)

En effet, le projet vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation du Maroc face aux aléas et catastrophes climatiques en favorisant d'une part des partenariats entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile ; et d'autre part, en s'engageant en faveur d'un partenariat international et une coopération Sud-sud (ODD17).

L'évaluation note également que le projet appuie la volonté du gouvernement marocain à devenir un leader africain mais sans faire mention à l'**Agenda 2063** de l'**Union africaine** qui est une vision stratégique pour l'avenir du continent africain. Cette Agenda intègre des objectifs et des actions pour faire face au changement climatique et promouvoir un développement durable et inclusif sur le continent africain.

## Conclusion

---

Le projet « Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO/4C) » a contribué de manière substantielle et significative dans le renforcement des capacités nationales et régionales pour répondre aux défis posés par le changement climatique. Grâce à des formations spécialisées, au développement de systèmes de transparence, et à l'appui à la coopération Sud-Sud, le projet a contribué de manière significative à l'opérationnalisation des priorités du Maroc en matière de changement climatique.

Les résultats obtenus témoignent de :

- La Pertinence du projet eu égard aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales, aux politiques des partenaires et des bailleurs de fonds.
- L'Effizienz du projet eu égard à l'emploi de ses ressources (fonds, expertise, temps, etc.) pour générer des résultats optimaux.
- L'Impact du projet dont les effets à long terme sont vraisemblablement très positifs quant au renforcement de la résilience des hommes et des territoires.
- La Durabilité/Viabilité/Pérennité du projet traduisant une continuation des bénéfices résultant d'une activité de développement après la clôture.
- La Cohérence du projet, eu égard à l'objectif recherché, centré sur la résilience climatique.

Pour assurer la pérennité des acquis, il est essentiel d'insérer les résultats du projet dans la continuité, notamment en poursuivant les actions de renforcement de l'inclusion des groupes vulnérables et les efforts de formation et de sensibilisation. Il y a lieu également de veiller à une meilleure intégration des mécanismes d'adaptation au changement climatique dans les politiques nationales et régionales pour maximiser l'impact du projet sur le long terme.

### 1. Amélioration des systèmes d'information

- Eriger un Observatoire de l'action climatique, incorporant la cartographie des impacts (GIECC), le degré de résilience des territoires, les acteurs clé, les données socioéconomiques, les projets réalisés, etc. en fédérant toutes les actions réalisées dans le cadre du projet et d'autres projets similaires.
- Etablir et maintenir à jour une Base de données Expertise accessible à partir de la plateforme du 4C-Maroc, tout intéressé doit avoir librement accès à une liste d'expertises en matière environnementale ;

### 2. Approche genre et communautés vulnérables

- Encourager l'intégration de l'approche genre dans les politiques et les processus de planification relatifs au changement climatique, notamment dans les Contributions Déterminées au niveau National (NDC) ;
- Développer un outil pratique pour accroître la capacité des responsables/ Cadres des autorités administratives et des décideurs à élaborer des politiques et des stratégies sensibles au genre en matière de lutte contre le changement climatique ;
- Favoriser des initiatives visant à augmenter la résilience des communautés et des personnes vulnérables pour accroître la viabilité sociale et la viabilité environnementale ;

### 3. Formation

- Pérenniser le processus d'intégration de la résilience climatique dans les programmes de formation niveau Master fondamental et spécialisé → accréditation d'autres masters avec les Universités et les Ecoles d'Ingénieurs.
- Poursuivre et renforcer l'initiative de formation des formateurs pour les Grandes Ecoles et les Universités
- Systématiser la production de syllabus et d'outils didactiques de base et spécialisés (énergie, industrie, agriculture, finance, pertes et dommages, etc)

### 4. Coopération régionale

- Valoriser la Coopération Sud-Sud dans le contexte des objectifs de l'Union Africaine en dupliquant les actions menées dans le cadre du Projet.
- Développer l'arrimage à la Vision Atlantique ouest africaine, économie bleue, intégration sahélo atlantique et adaptation au CC.

ANNEXE 1 : Appel à consultation pour l'élaboration du rapport final du projet  
« Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO4C) » du Programme des Nations  
Unies pour le Développement (PNUD)



مركز الكفاءات للتغير المناخي  
Centre de Compétences Changement Climatique



Appel à consultation pour l'élaboration du rapport final du projet « Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO4C) » du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Date : 15 mars 2024

---

Pays : Maroc

Description de la mission : Appel à consultation pour l'élaboration du rapport final du projet « Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO4C) » du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Titre du projet : Renforcement Opérationnel du 4C Maroc

Lieu d'affectation : Rabat, Maroc

Date limite de dépôt des soumissions : Lundi 1<sup>er</sup> avril à 16h

Les offres seront envoyées par mail : [ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com)

**Coordination Nationale du Projet de Renforcement Opérationnel  
du 4C Maroc Centre de Compétences Changement Climatique  
Villa N°4, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc**

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par email à :  
[ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com)

---

## Contexte

Le Centre de Compétences en Changement Climatique (4C Maroc) est une plateforme de renforcement des compétences des acteurs pertinents de différents secteurs (public, économique, recherche scientifique, formation, société civile, collectivités territoriales, etc.) et un hub pour le développement et la diffusion de compétences en matière de changement climatique ouvert sur son environnement national, africain, et international.

La mise en place du 4C est l'une des actions phares entreprises par le Royaume du Maroc dans ses efforts de lutte contre les changements climatiques. Malgré sa création relativement récente en 2016, le 4C a été extrêmement actif ces dernières années et a mis en œuvre un nombre important d'actions d'appui à la politique climatique au Maroc (et ce au niveau national, régional, et local) ainsi qu'en Afrique, où il appuie près de 35 pays dans le cadre des trois commissions lancées lors du Sommet Africain de l'Action en marge de la COP22 (Commission Climat pour le Bassin du Congo, Commission Climat de la Région du Sahel, Commission des Etats Insulaires d'Afrique), notamment grâce à l'appui du projet « Renforcement opérationnel du 4C » du Programme des Nations Unies pour le Développement (RO4C/PNUD).

Le projet « Renforcement opérationnel du 4C » (RO4C), mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour une période de programmation 2018 – 2021 puis prolongé jusqu'au 30/06/2024, vise à fournir une assistance technique et soutenir les efforts du pays pour s'adapter aux nouveaux enjeux internationaux, à travers trois domaines d'appui clés :  
Cadre programmatique du Maroc pour la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN),

Cadre de transparence du Maroc pour le suivi de la mise en œuvre de la CDN,

Cadre d'appui à la coopération Sud-Sud à travers le Fonds Bleu du Bassin du Congo.

Le PNUD, en acceptant de mettre en œuvre ce projet ambitieux, s'est investi à mobiliser les parties prenantes nationales pour leur appropriation de ses processus, démarches et procédures, mobilisation ayant abouti à l'atteinte des résultats appréciables et prometteurs du projet RO4C.

Conscient également que le développement est un processus continu et qu'il est important de maintenir cette continuité, la pérennité et la viabilité des investissements constituent les plus grands défis de ce projet.

Dans le cadre d'une démarche visant à disséminer les aboutissements et résultats obtenus, ainsi qu'à capitaliser sur les connaissances acquises lors de la mise en œuvre du projet RO4C, le Centre de Compétence en Changement Climatique Maroc lance le présent appel à consultation, avec l'appui du PNUD, ayant pour objet l'élaboration du rapport final de ce projet.

### Article 1 : Objectif de la Consultation

La présente consultation a pour objectif l'élaboration du rapport final du projet RO4C – PNUD. Ce rapport vise à documenter les réalisations du projet, ainsi qu'à identifier et partager les défis rencontrés et les enseignements tirés, contribuant ainsi à la pérennisation de l'action climatique au Maroc et dans le reste de l'Afrique

### Article 2 : Consistance de la Consultation

Le consultant aura pour mission de réaliser ce qui suit :

#### 1. Phase préliminaire : Examen des documents de base

Le Consultant débutera sa mission par une phase d'examen approfondi des documents cadres du projet. Cela inclut :

Le document de projet initial, qui définit les objectifs, la portée, et les résultats attendus du projet RO4C.

Les plans de travail annuels, qui détaillent les activités prévues pour chaque année de mise en œuvre du projet.

Les procès-verbaux (PV) des comités de pilotage, qui fournissent un aperçu des décisions prises et des orientations stratégiques adoptées pour la conduite du projet.

## 2. Analyse de la mise en œuvre et des résultats

Dans cette phase, le Consultant se concentrera sur l'analyse du déploiement du projet et l'inventaire des résultats atteints ou en cours de réalisation. Pour ce faire, il examinera :

Les rapports d'état d'avancement, qui offrent une vue d'ensemble du degré de réalisation des activités du projet à différents moments de son cycle de vie.

Le rapport d'évaluation à mi-parcours, qui fournit une analyse intermédiaire des performances du projet et de ses impacts.

Les différentes revues du projet, y compris les audits, les évaluations thématiques et les analyses sectorielles, qui apportent des éclairages spécifiques sur certains aspects du projet.

## 3. Compilation des produits et livrables

Le Consultant s'attachera ensuite à recenser les différents produits et livrables générés par le projet. Cela comprend :

Les comptes rendus des réunions et ateliers, qui témoignent des discussions, des échanges et des consensus atteints lors des différentes rencontres.

Les rapports des prestations réalisées, qui détaillent les services fournis et les résultats obtenus par les différents prestataires du projet, notamment la stratégie de sortie du projet et l'évaluation du Programme de Renforcement des Capacités du projet.

Les documents relatifs aux produits spécifiques du projet, tels que les études, les rapports de recherche, les outils de formation, les publications, etc.

## 4. Rédaction du rapport final

Sur la base des informations recueillies, le Consultant procédera à la rédaction du rapport final. Ce document devra présenter de manière claire et structurée :

Un aperçu global du projet, de ses objectifs et de son contexte de mise en œuvre.

Une analyse détaillée de la mise en œuvre des activités, en mettant en évidence les principales réalisations et les enseignements tirés.

Une synthèse des produits et livrables du projet, illustrant les contributions concrètes à la lutte contre le changement climatique au Maroc et dans le reste de l'Afrique.

Le Consultant complètera le rapport de la mission 1 par l'organisation d'entretiens dont l'objectif de collecter des informations complémentaires sur le projet, recueillir les témoignages, la perception des parties prenantes sur les attentes ainsi que des recommandations portant sur les différents aspects liés à la continuité et la pérennisation du projet.

Les parties prenantes à consulter sont comme suit :

La Directrice Nationale,

L'ex - Coordonnateur National du projet ;

Le PNUD ;

Les partenaires et les bénéficiaires du projet ;

Les experts ayant contribué à la réalisation des prestations dans le cadre du projet ;

Toutes institutions susceptibles d'apporter un appui à l'appropriation des acquis et à la mise en œuvre de la stratégie de sortie du projet.

Livrable L1 : Rapport de la mission 1.

La mission consiste à élaborer un résumé de 10 pages du rapport issu de la mission 1, en se concentrant sur les points essentiels et en fournissant un récapitulatif des objectifs et résultats principaux du projet.

Il s'agit d'élaborer le résumé en français, en anglais, et en arabe pour assurer son accessibilité et la dissémination des résultats à un public plus large. La finalisation du résumé impliquera une vérification de la cohérence entre les trois versions linguistiques.

Livrable L2 : Résumé du rapport de la mission 1.

La mission consiste à concevoir une brochure qui met en lumière les résultats clés du projet, en concertation avec l'équipe du projet RO4C. Les résultats présentés doivent être illustrés par des données, des statistiques, des témoignages ou des études de cas qui reflètent concrètement les aboutissements du projet. La rédaction de la brochure doit être claire et concise, rendant les résultats clés accessibles et compréhensibles pour un public non spécialisé.

Livrable L3 : Brochure récapitulative des éléments clés du rapport de la mission 1.

La mission consiste à animer un atelier de restitution finale visant à présenter les éléments clés du rapport final sur les réalisations du projet. Il s'agit aussi de rédiger un compte rendu portant sur le déroulement et le reportage des principaux points de discussion durant l'atelier, afin de documenter les échanges et les réflexions partagées. Le consultant sera ainsi en charge de :

L'élaboration de la note conceptuelle et du programme de l'atelier ;

La préparation des courriers d'invitations aux participants ;

La préparation du matériel de dissémination ;

L'animation de l'atelier et la modération des discussions ;

La rédaction du compte rendu sur le déroulement de l'atelier et reportage des principaux points de discussions.

Livrable L4 : Compte rendu de l'atelier de partage et d'échange avec les partenaires.

*La durée, la date et le lieu de l'atelier seront déterminés ultérieurement.*

Article 3 : Pièces constitutives de la Consultation

Les pièces constitutives de la Consultation sont :

La lettre de consultation ;

Les termes de référence de la consultation paraphés sur toutes les pages par le soumissionnaire ;

L'offre technique ;

L'offre financière.

Article 4 : Délai de réalisation de la Consultation

Le délai de réalisation, de la Prestation objet de la présente Consultation, est de trois mois (3 mois).

Le temps consacré à la réalisation de l'ensemble des prestations est estimé à 25 Hommes jours.

Les délais de réalisation de chaque mission seront fixés en fonction du planning proposé par le Consultant dans son offre sachant que la réalisation des missions doit respecter le délai global de 3 mois.

Les délais sont comptés en mois du calendrier grégorien et commencent à courir à partir du lendemain de la signature du contrat de service des prestations objet de la présente Consultation.

Les délais sont réputés tenir compte de tous les aléas d'exécution des missions selon les termes de référence de la présente consultation et les règles de l'art. Ce délai ne prend pas en compte les délais pour la validation des livrables et produits.

**Article 5 : Déroulement et suivi de la Consultation**

Le déroulement de la Prestation objet de la présente Consultation sera piloté par un comité de suivi dont la composition sera fixée par le projet RO4C.

Le Comité de suivi sera chargé de :

donner les orientations générales de la Prestation ;

donner les directives explicitant le contenu des missions prévues par la Prestation ;

faciliter les contacts du Consultant avec les différentes personnes et entités concernées par la Prestation ;

suivre l'exécution de la Prestation ;



examiner les livrables provisoires et soumettre les observations au Consultant ;  
approuver les livrables des différentes missions.

Les membres du comité susvisé seront désignés par le Projet RO4C.

Les réunions de ce comité seront programmées à la demande du titulaire ou du Projet RO4C. Elles devront faire l'objet de comptes rendus rédigés par le Consultant et validés par les participants à ces réunions.

#### Article 6 : Livrables de la Consultation

Les livrables qui seront produits par le Consultant sont les suivants :

Missions	Livrables
Mission 1 : Élaboration d'un rapport détaillé couvrant l'ensemble des activités et réalisations du projet RO4C tout au long de sa durée (de 2018 à 2024)	L1 : Rapport de la mission 1
Mission 2 : Élaboration d'un résumé du rapport LV1 (en arabe, français et anglais)	L2 : Résumé du rapport de la mission 1.
Mission 3 : Elaboration d'une brochure avec les résultats clés du projet	L3 : Brochure récapitulative des éléments clés du rapport de la mission 1
Mission 4 : Animation de l'atelier de clôture du projet	L4 : Note conceptuelle et programme de l'atelier, Courriers d'invitation aux participants, Présentation PPT Compte rendu de l'atelier de partage et d'échange avec les partenaires.

*Le Consultant doit remettre au projet RO4C, en version électronique exploitable, les données des collectées dans le cadre des missions (série de données annuelles, les fichiers, les présentations, les feuilles de calculs), les rapports annexes, les tableaux et les graphiques d'analyse, les logiciels avec leurs licences, les données et documents utilisés.*

#### Article 7 : Validation des livrables et produits

Le projet R04C disposera de trente (10) jours calendaires pour valider la version provisoire des livrables et vingt (10) jours pour valider la version définitive. Dans le cas où les documents présentés ne sont pas jugés satisfaisants par le projet R04C, le Consultant devra présenter à nouveau ces documents dûment corrigés ou refaits dans un délai ne dépassant pas les dix (10) jours.

Les prestations objet de la présente consultation seront exécutées par le titulaire de ladite consultation et sous sa responsabilité. Tout changement de programme reconnu non conforme incombe au titulaire.

Les livrables provisoires, tenant compte des remarques du Comité de suivi de la Prestation devront être remis au Projet RO4C 2 exemplaires, dans un délai maximum de 10 jours à compter de la remise de l'avis du comité de suivi.

Le Consultant dispose du délai de réponse suivant pour satisfaire les remarques du Comité de suivi. Ces délais ne sont pas inclus dans le délai global et ils sont répétitifs jusqu'à :

Satisfaction des remarques du Comité de suivi en totalité;

Au cas où le Consultant ne satisfait pas les remarques émises par le comité de suivi, le mandataire aura le droit de prononcer la résiliation de la Consultation sans indemnisation du Prestataire, de ce fait, le Prestataire ne peut prétendre à aucune indemnité.

Dans tous les cas, les frais de reprise du document ou rapport sont entièrement à la charge du prestataire. En cas d'acceptation du document ou rapport, et sur décision de validation par le comité de suivi, le projet RO4C prononce son approbation et ordonne au Consultant d'exécuter les prestations suivantes.

#### Article 8 : Modalités de règlement

Le règlement sera effectué en trois tranches comme suit :

40% du prix total, après remise et validation du livrable de la mission 1.

30% du prix total, après remise et validation des livrables des missions 2 et 3.

30% du prix total, après remise et validation du livrable de la mission 4

Conformément aux procédures de gestion des projets de coopération appuyés par le PNUD, le règlement de la prestation se fera en Hors Taxe. Dans ce cas, une attestation d'exonération de la TVA sera remise au Titulaire par les soins du PNUD Maroc, partenaire du Projet RO4C sur présentation d'une facture pro-forma en trois exemplaires.

Le Projet RO4C se libérera des sommes dues en procédant à un virement au compte bancaire du prestataire. A cet effet, le prestataire doit présenter, à l'issue de la réalisation de la prestation, une facture établie en deux exemplaires, signée, cachetée et arrêtée en toutes lettres.

Sur la base de cette facture, le Projet RO4C établira le Formulaire d'Autorisation harmonisée de Financement et de Certificat de Dépenses (FACE) qu'il signera et transmettra à son partenaire (PNUD) pour effectuer le paiement.

Le délai de règlement est fixé à trois mois, à compter de la date de validation de la facture.

#### Article 9 : Profil du soumissionnaire

Pour la réalisation de la prestation le consultant devra justifier des qualifications suivantes

Diplôme universitaire (Master ou Doctorat) en gestion de l'environnement ou changement climatique ou autre branche en rapport avec l'objet de la présente consultation ;

Une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la réalisation des études stratégiques dans les domaines de l'environnement et du changement climatique ;

Une expérience confirmée dans la réalisation des prestations similaires à l'objet de présent appel tels que la révision ou l'évaluation des projets de développement, le montage institutionnel etc. ....

Bonne connaissance des politiques climatiques et stratégies sectorielles et du paysage institutionnel au Maroc ;

Excellentes capacités d'analyse et de synthèse ;

Parfaitement bilingue Français/Arabe.

#### Article 10 : Obligations du soumissionnaire

Les soumissionnaires doivent prendre une parfaite connaissance des exigences pour le développement des systèmes MRV et en s'appuyant sur les références ci-jointes en annexe.

Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné les termes de référence de la présente Consultation et assumeront seuls les conséquences des lacunes et insuffisances qu'ils auraient commises dans la présentation d'une offre non conforme, à tous égards, aux exigences de ladite consultation. Toute carence constatée, à ce titre, peut entraîner le rejet de l'offre correspondante.

#### Article 11 : Sous-traitance.

La sous-traitance n'est pas prévue au titre de la présente Consultation.

#### Article 12 : Litiges et contestations

Si, en cours de l'exécution de la prestation, des différends et litiges surviennent avec le Titulaire, et faute d'accord à l'amiable, les deux parties recourent aux tribunaux compétents de Rabat.

#### Article 13 : Propriété industrielle, commerciale ou intellectuelle

Après approbation, les livrables produits par le Titulaire deviennent la propriété du Projet RO4C qu'ils peuvent les utiliser sans aucune redevance ni restriction.

Le titulaire garantit formellement le projet RO4C contre tout recours en matière de propriété intellectuelle, et appellations contrôlées concernant la réalisation des prestations objet de la présente Consultation et l'utilisation des sources documentaires nécessaires à cet effet.

Le Titulaire doit obtenir, auprès des propriétaires des droits d'auteurs, les autorisations nécessaires et leur payer tous droits et redevances légitimement dus.

Dans le cas où le projet RO4C sera poursuivi en cette matière, le Titulaire s'engage à se substituer à lui comme défenseur, à supporter entièrement les frais de procédure, les dépenses de toutes sortes occasionnées par l'instance juridique ainsi que les indemnités, dommages et intérêts, versements transactionnels, etc.

#### Article 14 : Secret professionnel

Le Titulaire sera assujéti, pour tout ce qui concerne son activité découlant de la réalisation de la prestation au secret professionnel.

#### Article 15 : Caractéristiques des prix

Les prix comprennent les droits, impôts, taxes y compris le cas échéant la retenue à la source, frais généraux, faux frais et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la prestation.

Les prix sont fermes et non révisables. Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A) est modifié postérieurement à la date de remise des offres, le Projet RO4C répercute cette modification sur le prix de la consultation.

Les prix de la consultation sont libellés en dirhams (DH) en toutes taxes comprises (T.T.C).

#### Article 16 : Présentation de l'offre du Soumissionnaire

Le Soumissionnaire est tenu de présenter les documents suivants :

Offre Technique détaillant:

Une note méthodologique pour la réalisation des prestations, garantissant la fiabilité des résultats et incluant un chronogramme/planning de mise en œuvre ;

La liste nominative des membres proposée pour la réalisation des prestations pour chaque mission ;

Les CV des experts proposés en mettant en valeur leur expérience et compétence en lien avec la prestation et les profils demandés à l'article 9 du présent appel à consultation, dûment signés par les intéressés et les copies des diplômes des membres de l'équipe ;

Un chronogramme d'affectation des membres de l'équipe pour la réalisation des tâches et activités relatives à chaque mission ;

La liste de références similaires incluant les coordonnées des personnes de contact (au moins trois références durant les trois dernières années) ;

Des Attestations de références délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations similaires à celles objet du présent appel à Consultation.

Offre Financière :

Une offre financière à élaborer selon le format du bordereau des prix, présenté dans l'article 19, dûment renseigné, daté, signé et cacheté.

#### Article 17 : Évaluation des offres des Soumissionnaires

L'évaluation des offres se déroulera en deux phases :

Phase 1 : évaluation des offres techniques portera sur les CV des experts et la note méthodologique proposés par les soumissionnaires ;

Phase 2 : évaluation et comparaison des propositions financières des soumissionnaires ;

Phase 3 : Analyse technico-financière des propositions des soumissionnaires.

17.1 Évaluation technique comparative des offres

Phase 1 - Analyse technique des offres

Pendant cette phase, il sera procédé à l'analyse des offres techniques.

A l'issue de cette phase, chaque proposition qui répond aux exigences définies dans l'article 9 de la présente consultation sera dotée d'une note technique  $N_T$  sur 100, suivant la méthode et critères suivants.

$N_T/100 : N_T = N_1 + N_2$

$N_1/30$  : Méthodologie et chronogramme

$N_1 = N_m + N_c$

$N_m/25$  : Notation de la méthodologie proposée

N<sub>c</sub>/5 : Notation du chronogramme proposé

N<sub>2</sub>/70 : Qualification et compétence du consultant

Critères de l'évaluation technique		Points
Note Méthodologique	Bien détaillée* : 30 points Détaillée** : 20 points Non détaillée***: 0 points	30
Profil du Consultant		70
Qualification et compétence du consultant	Diplôme universitaire (Master ou Doctorat) en gestion de l'environnement ou changement climatique ou autre branche en rapport avec l'objet de la présente consultation : Bac + 5 ou plus: 5 points Moins de bac +5 : 0 points	5
	Une expérience professionnelle dans la réalisation des études dans les domaines de l'environnement et du changement climatique : (20 : 4 points par référence)	20
	Une expérience confirmée dans la réalisation des prestations similaires à l'objet de présent appel tels que la révision ou l'évaluation des projets de développement, le montage institutionnel, etc. (30 : 5 points par étude réalisée) :	30
	Bonne connaissance des politiques climatiques et stratégies sectorielles au Maroc ( 15 : 3 points par référence ) :	15
Total		100

\* : Bien détaillé : Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l'approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ;

\*\* : Détaillé : Reprise des TdRs en restant dans les généralités ;

\*\*\* : Non détaillé : Sans valeur ajoutée aux TdRs.

**Important :**

Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points.

Le concurrent ayant obtenu la note 0 pour la méthodologie sera écarté.

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence

**Phase 2 - Analyse financière des offres :**

Ne sont prises en compte dans cette phase que les offres retenues à l'issue des phases 1. L'évaluation financière des offres sera faite en attribuant une note financière (N<sub>f</sub>) à chaque candidat selon la formule ci-dessous :

$$N_f = \frac{100 \times \text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre considérée}}$$

**Phase 3 : Évaluation technico - financière :**

Les concurrents retenus se verront attribuer une note globale N<sub>g</sub> selon la formule suivante :

$$\text{Note Globale} = 80\% \text{ de la note technique} + 20\% \text{ de la note financière}$$

La Consultation sera attribuée au candidat ayant la note N<sub>g</sub> la plus élevée.

**Article 18 : Dépôt des offres des Soumissionnaires**

Les soumissionnaires doivent remettre leurs offres dans deux documents séparés:

Offre technique: Contenant les éléments précisés dans l'article 16 (alinéa 16.1) des présents termes de référence;

Offre financière : Estimation du coût tel que précisé dans l'article 16 (alinéa 16.2) des présents termes de référence.

Les offres seront envoyées uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante au plus tard le lundi 1<sup>er</sup> mars avant 16h00 GMT (heure locale Maroc) à l'adresse suivante : [ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com)

**Article 19 : Bordereaux des prix**

Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire en DH (hors TVA) en MAD
-----------------------------	-------	---------------------------------------

		En chiffres	En lettres
Élaboration de la stratégie de sortie du projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO4C).	Forfait		
TOTAL (hors TVA)			
TVA 20%			
TOTAL TTC			

Fait, à....., le .....

Signature et cachet du Soumissionnaire

Empowered lives.  
Resilient nations.

**DOCUMENT DE PROJET**  
**MAROC**

**Titre du projet : Renforcement opérationnel du 4C Maroc****Numéro du projet (Project / Output IDs) : 00109738 / 00108983****Partenaire de réalisation : Centre de Compétences en Changement Climatique (4C- Maroc)****Date de début : 01/02/2018****Date de fin : 31/12/2021****Date de réunion du CAP : 30 janvier 2018**

**Brève description du projet**

La question climatique représente un enjeu de développement majeur pour le pays qui doit mobiliser toutes ses composantes pour « rendre son territoire et sa population plus résiliente face au changement climatique tout en assurant une transition rapide vers une économie sobre en carbone ».

Aussi, l'atteinte des engagements pris par le Maroc dans le cadre de l'Accord de Paris nécessite une implication et une contribution effective de tous les acteurs, un développement de compétences nouvelles en matière de finance Climat, MRV..etc. ainsi qu'un renforcement des capacités des institutions en charge des questions climatiques à tous les niveaux.

Pour répondre à ce besoin, le Maroc a créé le Centre de Compétences en Changement Climatique «4C-Maroc» qui est une plateforme de renforcement des compétences des acteurs pertinents de différents secteurs (public, économique, recherche & formation, société civile, collectivités territoriales, ...), et un hub pour le développement et la diffusion de compétences en matière de changement climatique (CC) ouvert sur son environnement National et Africain.

Ce projet de renforcement opérationnel du 4C Maroc vise à fournir une assistance technique et soutenir les efforts du pays pour s'adapter aux nouveaux enjeux internationaux, à travers trois domaines d'appui clés:

- **Cadre programmatique** du Maroc pour la mise en œuvre de la NDC ;
- **Cadre de transparence** du Maroc pour le suivi de la mise en œuvre de la NDC ;
- **Cadre d'appui à la coopération sud-sud** à travers le Fonds Bleu du Bassin du Congo.

Effet 2 UNDAF 2017-2021 : Les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusifs et durables.	<b>Total des ressources nécessaires :</b>	5.000.000 Euro Equivalent 5.924.171 USD <sup>1</sup>
	<b>Total des ressources allouées :</b>	5.000.000 Euro Equivalent 5.924.171 USD
Produit 2.3 : La résilience au changement climatique et aux risques naturels est renforcée, notamment en faveur des groupes vulnérables.	<b>Donateur :</b>	BMUB

Lu et approuvé par (signatures) :

PNUD	Centre de Compétences en Changement Climatique (4C- Maroc)
Nom en capitales : M. Philippe POINSOT	Nom en capitales :  Nezha EL OUAFI La Présidente / The President 4C MAROC
Date :	Date :

<sup>1</sup> Taux de dollar au 1<sup>er</sup> Décembre 2018 (1USD= 0.844€)  
<https://treasury.un.org/operationalrates/OperationalRates.php>

## I. PROBLEMATIQUE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT (1/4 PAGE – 2 PAGES RECOMMANDEES)

Au Maroc, la fragilité et la rareté des ressources naturelles et leur tendance à une dégradation de plus en plus rapide conjuguées aux aléas climatiques qui touchent les ressources en eau, l'agriculture, les forêts, les montagnes, le littoral et la couverture végétale du pays, accentuent les problèmes socio-économiques et affectent la qualité de vie des populations.

De même, le développement qu'a connu le Maroc durant les dernières décennies dans les secteurs socio-économiques vitaux (agriculture, infrastructure, tourisme, pêches, industrie, transport, etc.), n'a pas manqué d'induire des répercussions négatives sur la qualité de l'environnement à diverses échelles territoriales. Ceci est dû principalement au manque d'intégration systématique de la question de l'environnement et du changement climatique dans les politiques sectorielles dans le passé.

Ayant pleinement conscience de cette situation, le Maroc s'est engagé dans une démarche volontaire de lutte contre le réchauffement climatique, dans le cadre d'une approche intégrée, participative et responsable.

D'autant plus qu'au Maroc, l'impact du changement climatique se fait de plus en plus sentir au vu des tendances observées au niveau des secteurs vitaux (ressources en eau, l'agriculture, les forêts, le littoral... etc.). Les températures moyennes annuelles ont augmenté de 1,0 à plus de 1,8°C et les précipitations ont subi un déclin qui varie entre 3 et 30% avec une baisse de 26% dans la région Nord-Ouest du pays considérée comme la zone la plus humide du Maroc.

**Ressources en eau :** Selon les dernières estimations (Rapport Troisième Communication Nationale 2014), le capital en eau (m<sup>3</sup>/habitant/an) subirait une baisse importante à l'horizon 2050 et 2080, engendrant ainsi une situation de pénurie d'eau dès l'horizon 2020.

**Agriculture<sup>2</sup> :** le changement climatique est susceptible d'induire une réduction de 50% des récoltes de céréales lors d'une année sèche et de 10% pour une année normale, une augmentation de 7% à 12% des besoins en eau pour les cultures irriguées, et la détérioration de la production animale.

**Impacts sur les forêts :** le changement climatique favorise l'extension de la désertification et des déplacements des peuplements végétaux vers le Nord à la recherche de la fraîcheur et de l'humidité. Les impacts découlant de la dégradation du tissu forestier impliquent des conséquences sur la biodiversité, la productivité forestière et le bien-être général des populations.

**Impacts sur le littoral :** le littoral au Maroc s'étend sur 3500 km de côtes. Riche en biodiversité et en ressources halieutiques et paysagères, il constitue un lieu sensible avec de nombreux enjeux économiques et sociaux et représente un patrimoine écologique et environnemental riche et varié. Les conséquences prévisibles du changement climatique sur le littoral peuvent être résumées comme suit : submersion marine et érosion de la ligne de rivage, notamment pour le littoral meuble ou pourvu de côtes sableuses de faibles altitudes ; menace de détérioration des ressources naturelles et des infrastructures (équipements portuaires, réduction de la surface des plages, salinisation, réduction de la biodiversité, zones humides en arrière plage, écosystèmes des estuaires fluviaux, ...) et impacts négatifs sur les activités socio-économiques.

La question climatique représente donc un enjeu de développement majeur pour le pays qui doit mobiliser toutes ses composantes pour « rendre son territoire et sa population plus résiliente face au changement climatique tout en assurant une transition rapide vers une économie sobre en carbone ».

Aussi, l'atteinte des engagements pris par le Maroc dans le cadre de l'Accord de Paris nécessite une implication et une contribution effective de tous les acteurs, un développement de compétences nouvelles en matière de finance Climat, MRV...etc. ainsi qu'un renforcement des capacités des institutions en charge des questions climatiques à tous les niveaux (planification, mise en oeuvre et suivi).

Pour répondre à ce besoin, le Maroc a créé le Centre de Compétences en Changement Climatique «4C» Maroc qui est une plateforme de renforcement des compétences des acteurs pertinents de

<sup>2</sup>Rapport d'examen des performances environnementales de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), 2014

différents secteurs (public, économique, recherche & formation, société civile, collectivités territoriales, ...), et un hub pour le développement et la diffusion de compétences en matière de changement climatique (CC) ouvert sur son environnement National et Africain.

Cette institution GIP (Groupement d'Intérêt Public), composée de 4 collèges (voir schéma ci-après) rassemblant des acteurs étatiques et non étatiques, publics et privés, constitue un véritable pôle d'excellence en matière de compétences climat, pour le Maroc et les pays du Sud en vue de soutenir l'implémentation de l'Accord de Paris.



La reconnaissance de la pertinence du 4C Maroc a culminé lors de la COP 22 lorsque de nombreux pays africains ont exprimé le besoin d'un soutien technique d'un tel centre.

**Le 4C animera un réseau international d'expertise climatique, à partir du « Centre de Compétences Changement Climatique » installé au Maroc.....»** Extrait du discours de sa Majesté le Roi Mohamed IV à l'ouverture du «Sommet Africain de l'Action» le 16 novembre 2016 à Marrakech.

## II. STRATEGIE (1/2 PAGE – 3 PAGES RECOMMANDÉES)

Le Maroc s'est engagé dans une politique de développement durable ambitieuse à travers plusieurs réformes politiques, institutionnelles, juridiques, socio-économiques et sectorielles.

Les importantes réformes qui constituent des leviers majeurs pour la concrétisation de l'engagement du Maroc en faveur d'un développement inclusif et contribuent à l'atteinte des objectifs environnementaux mondiaux sont :

- La Constitution de 2011 qui consacre le développement durable en tant que droit pour les citoyens marocains et accorde une place de choix à la participation de la société civile dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.
- La Loi cadre portant Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, offre le cadre de référence pour l'opérationnalisation des principes et valeurs du développement durable au Maroc.
- La Stratégie Nationale de Développement Durable qui répond notamment aux engagements internationaux du Maroc en matière d'environnement, et définit sept enjeux que le pays doit adopter pour aboutir à un développement durable et qui sont à décliner au niveau des régions, à savoir : (i) consolider la gouvernance du développement durable, (ii) réussir la transition vers une économie verte, (iii) améliorer la gestion et la valorisation des ressources naturelles et renforcer la conservation de la biodiversité, (iv) accélérer la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre les effets du changement climatique, (v) accorder une vigilance particulière aux territoires sensibles, (vi) promouvoir un développement humain et réduire les inégalités sociales et territoriales, et (vii) promouvoir une culture du développement durable.



- Les différentes stratégies sectorielles : Stratégie Energétique, Stratégie de l'Eau, Plan Maroc Vert, Stratégie logistique, Politique du Changement Climatique, etc.
- L'agenda de l'action 2030 et les nouveaux Objectifs de Développement dont ceux liées à la protection de la planète (ODD7 Energie Propre et d'un coût abordable, ODD11 « Villes et Communautés Durables, ODD 13 « Lutte contre les changements Climatiques, ODD 14 Vie « Aquatique », ODD15 « Vie Terrestre ») ;
- La Contribution Nationale Déterminée (NDC) du Maroc à travers laquelle le Maroc s'engage à réduire ses émissions de GES de 42% à l'horizon 2030.

Néanmoins, l'aboutissement de toutes ces réformes et principalement la concrétisation des objectifs de la NDC nécessitent :

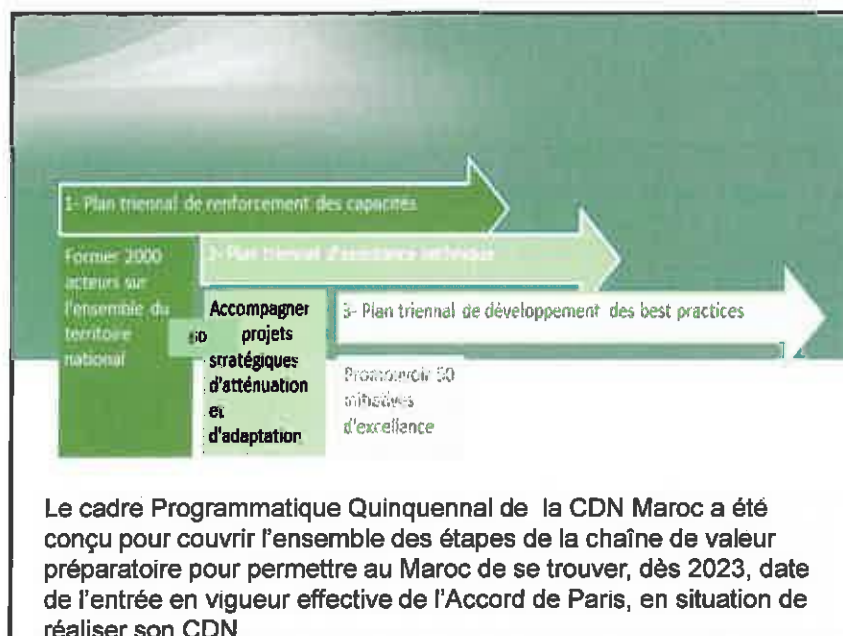
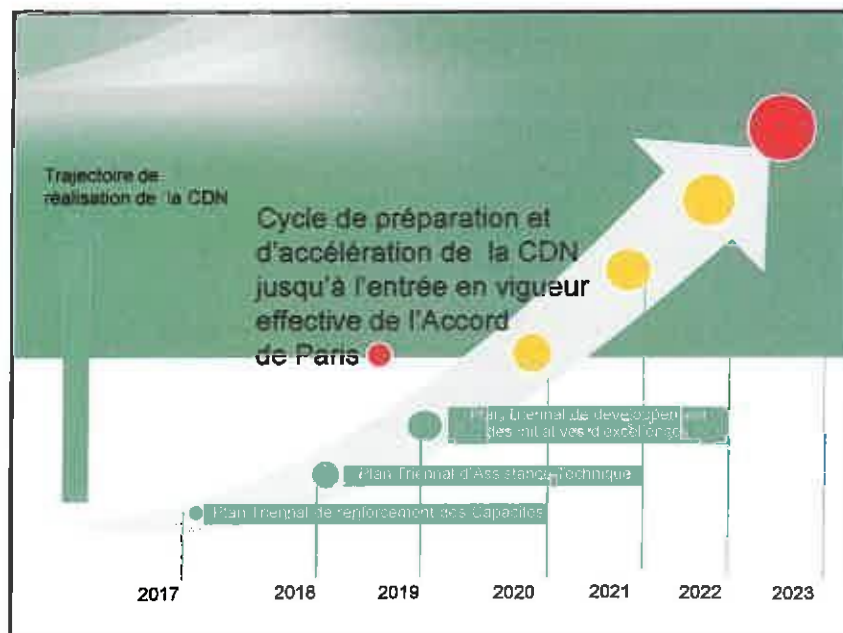
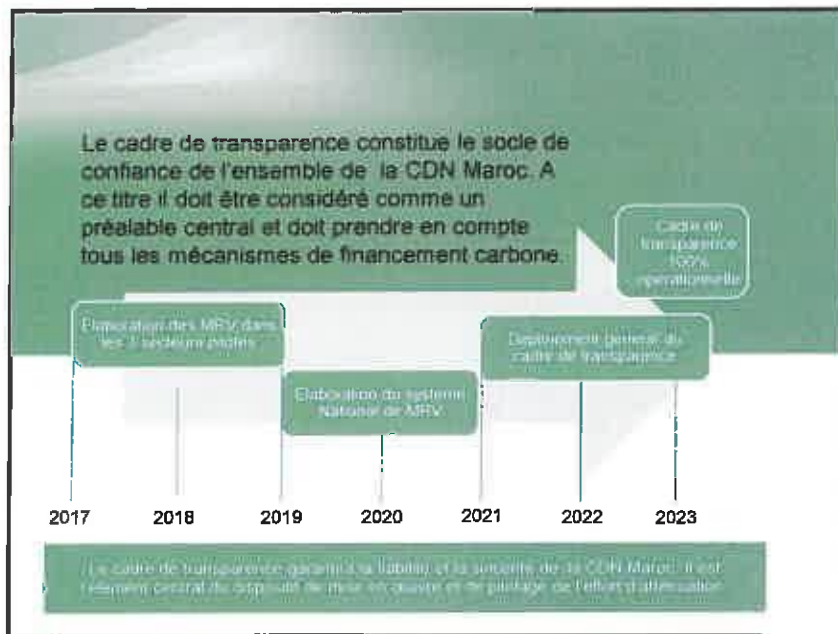
- 1- La mise en place d'un cadre de gouvernance
- 2- Une bonne vision et un plan de mise en œuvre clair et cohérent ;
- 3- Des capacités techniques, institutionnelles et financières ;
- 4- Une assistance technique et un accompagnement rapproché ;
- 5- Une meilleure coordination avec les différents acteurs concernés ;
- 6- Un cadre de transparence et des mécanismes de suivi et de contrôle avec des indicateurs pertinents ;
- 7- Une forte implication et une contribution active de tous les acteurs nationaux et régionaux.

La vision stratégique du Maroc pour le 4C Maroc au cours des cinq prochaines années (2018-2022) est illustrée dans la figure ci-dessous et repose sur trois axes stratégiques reflétant les ambitions nationales, régionales et internationales de contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et la réalisation des objectifs d'atténuation et d'adaptation.



**Axe Stratégique National:** Cadre de Transparence de la NDC

- Cadre de transparence / Système de suivi et d'évaluation
- Cadre de financement
- Cadre programmatique /Renforcement de Capacités



**Axe Stratégique Régional:** Coopération Sud-Sud avec l'Afrique pour le renforcement des capacités

- Le bassin du Congo
- La CEDEAO
- Le Sahel
- Les Seychelles
- Pays francophones

**Axe Stratégique International:** Contributions aux partenariats stratégiques et aux thinktanks sur le changement climatique

- Comité de Paris pour le renforcement des capacités
- NDC Partnership
- Le Fonds vert pour le climat
- Centres d'excellence internationaux sur les changements climatiques et groupes de réflexion pour le renforcement des capacités (INCETT 4CB)
- Africa NDC HUB

Ce plan d'action opérationnel du 4C Maroc vise à fournir une assistance technique dans les trois domaines d'appui clés identifiés dans le plan quinquennal global du 4C Maroc, à savoir:

- Cadre programmatique du Maroc pour la mise en œuvre de la NDC (Pilier 2) ;
- Cadre de transparence du Maroc pour le suivi de la mise en œuvre de la NDC (Pilier 2) ;
- Cadre d'appui à la coopération sud-sud à travers le Fonds Bleu du Bassin du Congo (Pilier 1) dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Les activités et résultats attendus dans chacun de ces domaines thématiques sont fournis en détail dans le chapitre ci-après.

---

### **III. RESULTATS ET PARTENARIATS (1,5 – 5 PAGES RECOMMANDÉES)**

Le PNUD, à travers le nouveau programme d'appui global « *NDC Support Program* », collaborera avec le 4C Maroc en fournissant l'expertise et les connaissances techniques et stratégiques requises pour que le gouvernement du Maroc à travers le 4C Maroc puisse réaliser son ambition de devenir un leader mondial sur les questions climatiques et un fournisseur d'assistance technique de premier plan au niveau Africain.

Le programme d'appui global apportera également le savoir-faire et les expériences pertinentes d'autres pays du programme, ce qui permettra au 4C Maroc d'atteindre plus efficacement les résultats souhaités grâce à un échange d'expériences ciblé entre pairs. Enfin, le « *NDC Support Program* » travaillera avec le 4C Maroc pour diffuser et promouvoir les enseignements et les résultats clés auprès de la communauté internationale, en particulier en tant que membre leader et champion du NDC partnership.

En plus des activités et des tâches inhérentes à l'exécution du projet (recrutements, achats, reporting financier, suivi et évaluation...etc), le PNUD mettra à la disposition du 4C Maroc son expertise et services et assurera la fonction d'assurance qualité quotidienne du projet et veillera au bon déroulement des activités dans les délais fixés, avec la qualité requise et dans la limite du budget disponible. Cela inclura l'accès aux réseaux d'experts des Nations Unies et l'aide à la promotion du 4C Maroc dans le cadre de la stratégie d'engagement du PNUD en Afrique afin que le 4C Maroc construise sa réputation en tant que centre d'excellence.

Les principaux résultats attendus et activités prévues sont repris ci-après :

**Résultat 1 : Les priorités de la NDC sont identifiées et hiérarchisées et les capacités des principales parties prenantes sont développées.**

Conscient de l'urgence de placer rapidement le Maroc sur une trajectoire d'implémentation pour l'opérationnalisation des dispositions de l'Accord de Paris, le 4C Maroc souhaite déployer un plan quinquennal 2018-2022 en vue d'accompagner ces membres pour la réalisation de leurs projets NDC.

Cela nécessitera d'une part de structurer et d'aligner par rapport aux exigences internationales l'avancement des projets d'atténuation et d'adaptation et d'autre part de renforcer les capacités des acteurs nationaux.

En effet, le soutien et l'accompagnement des acteurs clés dans la concrétisation de leurs contributions à la NDC sont essentiels car la réalisation des objectifs d'atténuation et d'adaptation dépendra de leur capacité technique et financière à concevoir, à mettre en œuvre et à suivre les projets à fort effet de levier.

Les trois outputs suivants sont envisagés:

#### Produit 1.1. Les capacités des acteurs sont développées aux niveaux national et régional

L'objectif stratégique du programme de renforcement des capacités est de permettre au Maroc, de s'engager pleinement et efficacement sur la voie de la réalisation des engagements de l'Accord de Paris en dotant les acteurs clés des compétences nécessaires pour piloter l'effort d'atténuation et d'adaptation.

D'ici la fin de 2021, 80% des acteurs clés concernés seront formés sur les questions techniques pertinentes liées aux efforts d'atténuation et d'adaptation. Il est prévu que plus de 30 sessions de renforcement des capacités soient menées et que **1000** acteurs bénéficient de formations, couvrant ainsi les 4 collèges du 4C Maroc, à savoir:

- Les secteurs publics: le renforcement de capacité dans le contexte de la mise en œuvre de leur NDC ;
- Le secteur privé : l'accompagnement de la feuille de route de la CGEM (Initiative Entreprise Climat Maroc-IECM); ainsi que l'alignement du secteur financier Marocain sur la finance climat;
- Les collectivités locales: la territorialisation de l'NDC Maroc ;
- La Recherche Scientifique et le développement : l'alignement de la Recherche et de l'innovation sur les objectifs de la NDC Maroc;
- La Société civile: le renforcement de capacités et la sensibilisation dans le cadre de l'accord de Paris.

Le 4C Maroc produira un rapport annuel sur les réalisations en matière de formation, leurs résultats et impacts en tant que contribution clé à la mise en œuvre du plan directeur du Maroc pour le renforcement des capacités dans le domaine du changement climatique (*Morocco's master plan for capacity building in the field of climate change*).

L'expérience du PNUD en matière de renforcement des capacités sera mise à contribution notamment en matière de choix des acteurs cibles, la pertinence du contenu, le support et la nature de la formation ainsi que l'impact de ce travail sur la mise en œuvre des politiques et des stratégies du Maroc en matière d'atténuation des GES et d'adaptation aux changements climatiques.

Le programme d'appui global « *NDC Support Program* » reliera le 4C Maroc aux autres initiatives et exercices similaires conduits dans d'autres pays/régions afin de bénéficier des retours d'expériences et partager les meilleures pratiques, y compris celles des partenaires du système des Nations Unies tel que CC:Learn.

En outre, le PNUD aidera le 4C Maroc à développer des connaissances et des compétences nouvelles au programme de formation en s'inspirant des groupes de travail thématiques du Cluster IKI NDC (IKI NDC Support Cluster's) pour renforcer davantage la réputation du 4C Maroc en tant que centre d'excellence régional.

Le plan de renforcement des capacités comportera quatre phases détaillées et schématisées ci-après:

- **Phase 1 : Diagnostic**
  - Cartographie des acteurs clés et des besoins en renforcement des capacités ;
  - Cartographie des compétences et des efforts de formation existants en matière de climat;
  - Analyse des écarts entre les compétences existantes et les besoins ;
  - Conception d'un plan de développement des capacités.
- **Phase 2 : Conception**
  - Conception du contenu des formations sur la base des priorités identifiées qui peuvent inclure, entre autres, le financement et le système de transparence / MRV pour soutenir la mise en œuvre de la NDC. La formation ciblera les différents acteurs impliqués dans le processus NDC et répondra aux différents besoins identifiés.
  - Création d'un plan directeur triennal 2018-2020 qui inclura la planification de la session en partenariat avec les autorités locales, les ministères partenaires et les représentations du secteur privé et de la Société civile.
- **Phase 3 : Mise en œuvre**
  - Recrutement des formateurs et stratégie de formation (par exemple, formation de formateurs) ;
  - Lancement du programme de formation ;
  - Formations annuelles dans chacune des régions du Royaume (par type d'acteur entreprises, collectivités locales et administrations centrales).
- **Phase 4 : Évaluation et Reporting**
  - Rapport annuel sur les progrès et les résultats du plan triennal de renforcement des capacités, y compris l'évaluation de l'efficacité des approches de formation, des recommandations d'amélioration.



**Produit 1.2. Assistance Technique et Accompagnement des projets stratégiques d'atténuation et d'adaptation**

50 projets prioritaires ayant un fort potentiel d'atténuation et d'adaptation pour atteindre les objectifs de la NDC du Maroc seront accompagnés sur 3 ans. Ce produit vise à soutenir les acteurs étatiques et non étatiques pour renforcer la maturité technique, économique et financière et le suivi-évaluation des projets prioritaires et pour identifier de nouveaux projets visant l'amélioration et l'accélération des opportunités de mise en œuvre de la NDC.

Ce volet sera mené en étroite collaboration avec les différents partenaires de développement, y compris avec les autres projets du PNUD en cours, la Banque mondiale et la GIZ, pour capitaliser sur les expériences déjà engagées par les autres bailleurs afin d'éviter toute duplication d'efforts.

**Activités proposées:**

- ◀ Examiner les projets en pipeline pour identifier les principales opportunités de projets bancables / réalisables ;
- ◀ Identifier les projets prioritaires à fort potentiel de financement climat ;
- ◀ Analyser les écarts entre les caractéristiques techniques et financières des projets prioritaires et les exigences d'éligibilité aux opportunités de financement ;
- ◀ Lever les obstacles identifiés pour bénéficier des opportunités de partenariat et de financement des projets prioritaires ;
- ◀ Fournir un accompagnement et une assistance technique aux porteurs de projets dans leurs demandes de financement.
- ◀ Mettre en place un système de suivi-évaluation de l'état d'avancement de ces projets.

**Produit 1.3. Modélisation des Initiatives d'excellence**

Il s'agit d'identifier et de modéliser les initiatives/projets d'excellence (y compris les petites et Moyennes initiatives) ayant un fort potentiel de répliation et/ou d'élargissement notamment à travers la mise en place d'une plateforme d'échange et de partage des expériences réussies et des meilleurs pratiques. Ce produit permettra de soutenir les efforts nationaux, régionaux et internationaux visant l'amélioration et l'accélération des opportunités de mise en œuvre des NDCs et de l'accord de Paris.

**Activités proposées:**

- ◀ Mapping des initiatives et projets d'excellence réalisés en matière d'atténuation et d'adaptation ;
- ◀ Identification des acteurs et projets réussis prioritaires à fort potentiel de financement climat ;
- ◀ Modélisation des expériences réussies ;
- ◀ Mettre en place une plateforme d'échange et de partage des expériences réussies.

**Résultat 2: Un système national de transparence est établi et adossé à une plateforme MRV intégrée**

Considéré comme l'épine dorsale de l'Accord de Paris, le Cadre de Transparence (CT) prévu à l'Article 13 a été établi pour permettre le suivi des engagements nationaux pour lutter contre le changement climatique. Le CT exige des pays qu'ils fournissent régulièrement: (i) un inventaire national des émissions de gaz à effet de serre (par sources) et (ii) des absorptions (par les puits); (iii) Informations relatives aux impacts du changement climatique et adaptation (iv) informations sur le soutien financier, le transfert de technologie et le renforcement des capacités nécessaires et reçues et (v) informations sur tout soutien apporté aux pays en développement.

L'objectif du CT est que tous les États rapportent dans un format commun. Le nouveau cadre de transparence doit être adopté en 2020.



Un CT efficace nécessite des progrès substantiels et immédiats dans la conception et la mise en œuvre du système de mesure (M), de reporting (R) et de vérification (V) et dans la planification stratégique à faible émission de carbone.

Plus spécifiquement, cela nécessite la mise en place de nouvelles structures de gouvernance de la transparence, l'élaboration et la mise en œuvre de procédures claires et de méthodologies fiables de mesure, de reporting et de vérification, et la mise à jour et l'intégration de flux de données et d'informations à périodicité prédéfinie. Cette transition vers l'approvisionnement et la gestion des données et des informations constitue un obstacle important pour de nombreux pays.

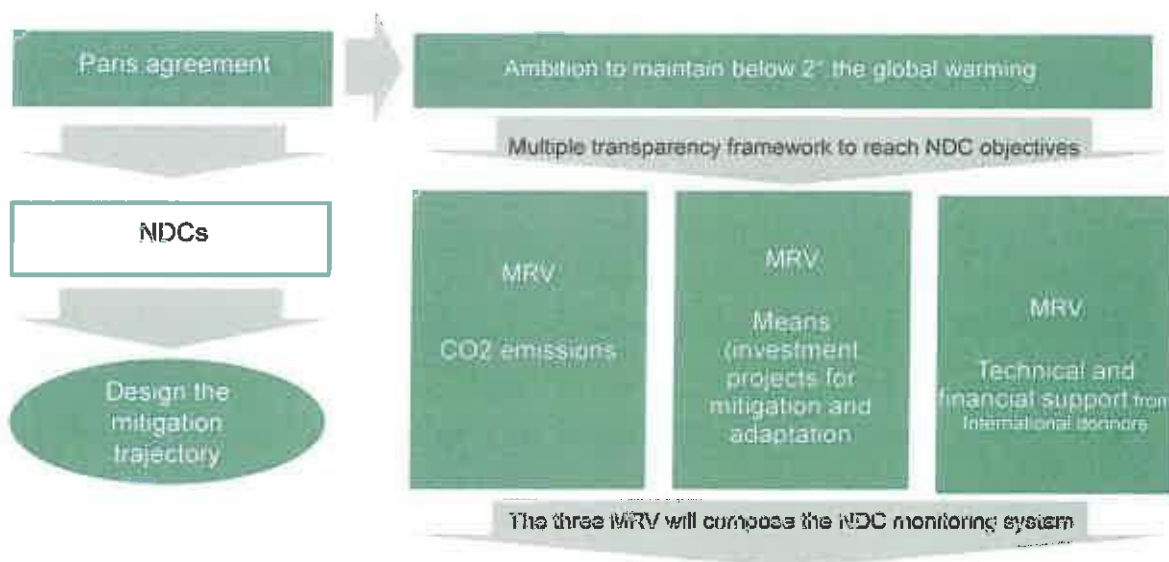
Le Maroc, a entrepris diverses initiatives liées à la transparence. Cependant, de nombreuses lacunes doivent être comblées pour assurer un système MRV national pleinement opérationnel et fonctionnel.

Des études sur la mise en place du système MRV ont été lancées dans le cadre de l'initiative PMR axée sur le MRV des émissions dans trois secteurs clés: l'électricité, le phosphate et le ciment.

En outre, avec l'appui du PNUD, le gouvernement marocain prépare une proposition au FEM pour développer un projet CBIT (Capacity Building Initiative for Transparency) qui renforcera les capacités institutionnelles du Maroc à mettre en place un système de gouvernance intégré pour suivre et rendre compte des progrès de la mise en œuvre de la NDC. C'est la première étape de la mise en place d'un système holistique national qui intégrera, pour tous les secteurs de l'économie marocaine, le MRV des :

- Émissions de GES (CO2) en étroite coordination avec le projet PMR initié par la banque mondiale ;
- Actions d'atténuation et d'adaptation (effets sur la réduction des GES, impacts sur le développement durable et progrès de la mise en œuvre) ;
- Soutien (financier, transfert de technologie, soutien au renforcement des capacités et impacts qui en résultent)

Le schéma suivant illustre la composition du futur système national MRV du Maroc et de ses trois piliers.



L'objectif stratégique de ce résultat est double:

- 1) Appuyer le Maroc dans la mise en place, l'opérationnalisation et le déploiement de son cadre de transparence.;
- 2) Apporter aux pays africains un outil de transparence clé en main, fiable et immédiatement opérationnel.

Dans ce contexte, le Maroc cherchera à utiliser les nouvelles technologies « cloud » pour réaliser une première plateforme MRV en ligne fiable et à faible coût pour l'Afrique.

Les activités suivantes seront envisagées :

- Conception/Développement de la plate-forme MRV en ligne intégrée;
- Acquisition d'équipement, intégration de données, test et résolution d'incohérences ;
- Formation de l'équipe 4C Maroc et des parties prenantes clés à bénéficier de la plateforme MRV intégrée ;
- Tester la plate-forme partagée en ligne dans un pays pilote ;

### **Résultat 3: Un mécanisme financier conçu pour le Fonds Bleu du Bassin du Congo**

L'objectif de ce résultat est d'analyser les exigences financières, juridiques et techniques pour la création du fonds bleu du Congo et de définir la structure de gouvernance, y compris la stratégie globale et la gestion opérationnelle.

L'initiative du Fonds Bleu du Bassin du Congo a été présentée lors de la COP22, elle vise à soutenir les pays de la région pour parvenir à une transition durable des économies impactées par les effets du changement climatique. À cet égard, le Fonds bleu est destiné à financer des plans d'investissement comportant des projets identifiés dans les NDCs des pays bénéficiaires ainsi que des programmes d'économie verte et d'économie bleue.

Lesdits plans d'investissement, et plus spécifiquement les types de projets prévus et le mode de soutien financier requis, détermineront la manière dont le Fonds devrait être structuré et capitalisé.

#### *Produit 3.1: Réalisation de l'étude de préfiguration pour le Fonds Bleu du Bassin du Congo*

Les potentielles options de conception seront explorées pour les Fonds Bleu, en tenant compte des attentes, des contraintes et des objectifs des pays du bassin du Congo.

Les activités clés suivantes sont envisagées sur une durée de 6 mois:

- Analyse des objectifs du Fonds Bleu sur la base des défis socio-économiques et environnementaux des pays du Bassin du Congo et des interventions prévues pour soutenir les NDCs (ressources requises, stratégie de levée de fonds, profils d'investisseurs, etc.)
- Etablissement de la structure de gouvernance, y compris le comité exécutif, qui supervisera les orientations stratégiques du Fonds, et le comité d'investissement qui examinera les projets et prendra les décisions en termes d'investissement.
- Analyse de la comitologie et des macro-processus nécessaires au bon fonctionnement d'un fonds multi-pays pour assurer une gestion souple, transparente et efficace.
- Définition d'une approche de gestion opérationnelle. Le modèle de gestion du fonds sera proposé en fonction du modèle de gouvernance du Fonds.
- Définition d'une stratégie du fonds, en consultation avec les pays partenaires : les critères clés seront définis concernant la stratégie et le mode d'intervention du fonds, par exemple, quels types de projets financer (R & D, démonstration, projets de développement, infrastructures); Taille des projets, Modes d'intervention (subventions, prêts, garanties, investissements en actions); Objectifs quantitatifs et qualitatifs (par exemple, ciblés des projets liés aux efforts d'adaptation et d'atténuation des pays du bassin du Congo, etc.)



Une assistance technique additionnelle est prévue pour que le Fonds Bleu devienne pleinement opérationnel. Elle serait adaptée aux priorités identifiées après les analyses des projets de pipeline dans les pays participants.

Parmi les domaines de soutien prévus, compte tenu des discussions à ce jour:

- Définition de la structure de gestion de la Commission Climatique du Bassin du Congo;
- Établissement d'un plan d'action d'urgence pour la Commission du climat du Bassin du Congo;
- Conception d'une feuille de route 2018 pour l'opérationnalisation du Fonds Bleu du Bassin du Congo ;
- Assistance technique pour des projets sectoriels et des programmes de développement et de promotion de l'économie bleue;
- Appui à la mise en place d'une unité conjointe de lancement du Fonds Bleu du Bassin du Congo.

*Produit 3.2 Autres initiatives de coopération sud-sud développées et soutenues*

Les principaux résultats, produits et activités du projet sont résumés dans le tableau suivant :

<b>Résultat 1 : Les priorités de la NDC sont opérationnalisées et les capacités des principales parties prenantes développées.</b>	
<i>Produit 1.1. Les capacités des acteurs sont développées aux niveaux national et régional (H/F)</i>	Diagnostiquer la situation (Mapping des acteurs et des besoins suivant les collèges du 4C Maroc, Mapping des formations existantes, Analyse des écarts,
	Conception du plan de renforcement de capacités (sélection des thèmes, conception des modules pédagogiques, préparation des supports)
	Mise en œuvre du plan (recrutement des formateurs, Formation des formateurs 4C Maroc, Formation des chefs de files régionaux et des acteurs clé.
	Evaluation des progrès et les résultats du plan de renforcement des capacités, y compris l'évaluation de l'efficacité des approches de formation, des recommandations d'amélioration.
<i>Produit 1.2. Assistance Technique et Accompagnement des projets stratégiques d'atténuation et d'adaptation</i>	Examiner les projets en pipeline pour identifier les principales opportunités de projets bancables / réalisables ;
	Identifier les projets prioritaires à fort potentiel de financement climat ;
	Analyser les écarts entre les caractéristiques techniques et financières des projets prioritaires et les exigences d'éligibilité aux opportunités de financement ;
	Lever les obstacles identifiés pour bénéficier des opportunités de partenariat et de financement des projets prioritaires ;
	Fournir un accompagnement et une assistance technique aux porteurs de projets dans leurs demandes de financement.
<i>Produit 1.3. Modélisation des Initiatives d'excellence</i>	Mapping des initiatives et projets d'excellence réalisés en matière d'atténuation et d'adaptation ;
	Identification des acteurs et projets réussis prioritaires à fort potentiel de financement climat ;
	Modélisation des expériences réussies ;
	Mettre en place une plateforme d'échange et de partage des expériences réussies.
<b>Résultat 2 : Un système national de transparence établi adossé à une plateforme MRV intégrée</b>	
Conception/Développement de la plate-forme MRV en ligne intégrée ;	
Acquisition d'équipement, intégration de données, test et résolution d'incohérences ;	
Formation de l'équipe 4C Maroc et des parties prenantes clés à bénéficier de la plateforme MRV intégrée ;	
Tester la plate-forme partagée en ligne dans un pays pilote Africain.	
<b>Résultat 3 : Un mécanisme financier conçu pour le Fonds Bleu du Congo et la coopération sud-sud</b>	
<i>Produit 3.1: Réalisation de l'étude de préfiguration pour le Fonds Bleu du Bassin du Congo</i>	Analyse des objectifs du Fonds Bleu sur la base des défis socio-économiques et environnementaux des pays du Bassin du Congo et des interventions prévues pour soutenir les NDCs.

	Etablissement de la structure de gouvernance, y compris les comités exécutifs et d'investissement.
	Analyse des macro-processus nécessaires au bon fonctionnement du fonds.
	Définition d'une approche de gestion opérationnelle.
	Définition d'une stratégie du fonds, en consultation avec les pays partenaires
<i>Produit 3.2 Autres initiatives de coopération sud-sud développées et soutenues</i>	Développement et appui aux initiatives de coopération Sud-Sud en matière d'adaptation et d'atténuation.

### **Partenariats**

Pour l'accomplissement des résultats susmentionnés, le projet collaborera avec d'autres initiatives et partenaires de développement soutenant le 4C Maroc et le gouvernement du Maroc dans la mise en œuvre de la NDC, tel que :

- La GIZ (à travers le Projet d'appui à la mise en œuvre de l'Accord de Paris [Support Project for the Implementation of the Paris Agreement](#)) qui contribue à la conception de la feuille de route de mise en œuvre de la NDC en facilitant le dialogue et les consultations entre les parties prenantes nationales, les organisations internationales et les banques multilatérales de développement. Ce projet vise également à renforcer la coordination entre les donateurs et les partenaires d'exécution pour améliorer l'efficacité et l'efficacités des actions. Il facilite le dialogue national et international (y compris le dialogue relatif au Comité de Paris sur le renforcement des capacités) sur les besoins en renforcement des capacités pour la mise en œuvre des NDCs.
- Parallèlement, le projet 4C-GIZ mène des efforts pour renforcer et institutionnaliser la coordination avec d'autres partenaires d'exécution (Banque mondiale, PNUD et Banque européenne pour la reconstruction et le développement) et continuera de soutenir le 4C Maroc dans son volet structuration à travers son plan d'action 2018.
- La Banque mondiale, à travers son projet NDCP Support Facility and [Partnership for MarketReadiness](#), travaille avec le ministère de l'économie et des finances (MEF) et le comité de coordination interministériel pour intensifier son soutien pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, l'introduction de la tarification carbone, la contribution à la définition des priorités pour la mise en œuvre de la NDC et le renforcement des capacités du MEF en matière de modélisation pour l'analyse des politiques climatiques.
- L'UNESCO à travers l'Initiative Réserves de Biosphère tant qu'observatoire du Changement climatique et Laboratoire de Développement durable, dans la région Arabe et Africaine (AABRI). Le secrétariat de AABRI est assuré par le Maroc en tant que pays hôte et plusieurs pays africains et arabes sont engagés dans l'initiative. La vocation principale de l'AABRI est de 1) veiller à ce que les Réserves de Biosphère de la région Arabo-Africaine constituent un Observatoire des Changements Climatiques tout en regroupant des modèles de développement durable ; 2) Constituer un espace d'échange et d'animation pour les acteurs du développement durable et de l'observation des impacts du changement climatiques dans les Réserves de Biosphère et 3) Mutualiser les données de différentes RBs ou autres sources connexes, partager les informations pertinentes et communiquer sur les bonnes pratiques ;
- La FAO à travers le projet d'assistance technique pour le renforcement des capacités du secrétariat d'état chargé du Développement Durable en appui au Centre 4C visant, entre autres, de renforcer les capacités nationales pour le développement des Plan Nationaux d'Adaptation (PNAs) et des NDCs ;
- Le GEF à travers les activités habilitantes pour la préparation des communications nationales et des rapports biannuels ;
- L'Initiative pour la transparence de l'action climatique (The Initiative for Climate Action Transparency, ICAT) qui soutiendra la région de Souss-Massa dans le développement d'un MRV de son plan territorial de lutte contre le changement climatique ;
- Le Cluster IKI NDC Support et le NDC Partnership.

De plus, le programme global d'appui du PNUD « *NDC Support Program* » aide le gouvernement à préparer des stratégies d'investissement pour la mise en œuvre de la NDC et de la LEDS et à identifier et surmonter les obstacles techniques et financiers.

<b>Initiatives internationales</b>	<b>Initiatives et projets nationaux</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le partenariat NDC « The NDC Partnership », dans lequel le PNUD siège au comité de pilotage et est l'un des cinq principaux partenaires d'exécution ;</li> <li>• Les dialogues techniques régionaux PNUD / CCNUCC sur les « NDC », pour lesquels le PNUD agit comme secrétariat pour les donateurs ;</li> <li>• Le Partenariat sur la transparence dans l'Accord de Paris (formellement <a href="#">International Partnership on Mitigation and MRV</a>);</li> <li>• Le partenariat mondial LEDS (Low-Emission Development Strategies) et ses plates-formes régionales en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine et Caraïbes ;</li> <li>• L'Initiative pour la transparence de l'action climatique (The Initiative for Climate Action Transparency, ICAT) ;</li> <li>• L'Initiative de l'UNESCO Réserves de Biosphère entant qu'observatoire du Changement climatique et Laboratoire de Développement durable, dans la région Arabe et Africaine (AABRI). Le secrétariat de AABRI est assuré par le Maroc en tant que pays hôte et plusieurs pays africains et arabes sont engagés dans l'initiative.</li> <li>• L'Initiative du FEM pour le renforcement des capacités en matière de transparence (CBIT) ;</li> <li>• Le Centre et le réseau de technologie climatique (CTCN) ;</li> <li>• L'Alliance mondiale pour le changement climatique ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Communications Nationales et notamment la Quatrième Communication nationale et le 2<sup>ème</sup> BUR en cours de préparation ;</li> <li>• Le Projet LECB « Low Emission Capacity Building » ;</li> <li>• Le Projet Banque Mondiale- PMR « Partenariat pour la Préparation du Maroc au Marché du Carbone » ;</li> <li>• Le Projet 4C- GIZ ;</li> <li>• Le Projet Italien d'Assistance Technique et de Renforcement des Capacités pour un Développement Durable inclusif et résilient aux Changements Climatiques.</li> <li>• Le projet FAO « Assistance technique pour le renforcement des capacités du Département de l'Environnement du Maroc » en appui au Centre 4C.</li> </ul>

**Le projet établira des synergies avec les initiatives/projets existants et œuvrera en étroite collaboration avec les partenaires concernés en vue de capitaliser sur l'existant et viser la complémentarité dans les actions entreprises.**

**Liste des partenaires potentiels, leurs rôles et responsabilités :**

<b>Parties prenantes</b>	<b>Rôles &amp; Responsabilités</b>
Secrétariat d'état chargé du Développement Durable (SEDD)	Le SEDD, par l'intermédiaire de la Direction du changement climatique, de la biodiversité et de l'économie verte est le principal coordonnateur des activités sur le changement climatique au Maroc au nom du gouvernement. Le SEDD est responsable de l'élaboration de divers documents (inventaires de GES, communications nationales, BUR, NDC, plans nationaux de lutte contre le changement climatique, etc.) et rapports de la CCNUCC. Le SEDD est le point focal de la CCNUCC, du FEM, du GCF et du PMR.
Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable (MEMDD)	Le MEMDD à travers la Direction de l'Observatoire, de la Communication et de la Coopération, est en charge de la gestion de toutes les données énergétiques et de la prospective. Rôle clé compte tenu des informations fournies sur les projections relatives à la demande et à l'approvisionnement en énergie. Le

	MEMDD fait également partie du SNI-GES en charge de l'inventaire des GES.
Ministère de l'Agriculture, des pêches Maritimes, du Développement Rural des eaux et des forêts (MAPMDREF)	Le MAPMDREF, à travers la Direction Stratégie et Statistiques, est en charge de la gestion de toutes les données agricoles et de la prospective. Le MAPMDREF est en charge de l'intégration du changement climatique dans sa stratégie sectorielle Plan Vert Marocain. Il fait partie du SNI-GES en charge de l'inventaire des GES agricoles.
Ministère de l'Intérieur (MI)	Le MI, en particulier la Direction Générale des Collectivités Locales, apporte un appui technique et financier aux collectivités locales (Provinces, Préfectures et Municipalités) pour améliorer leur planification urbaine (gestion des déchets, transports publics, approvisionnement énergétique, etc.). Le MI fait partie du SNI-GES chargé de fournir toutes les données relatives aux déchets pour l'inventaire des GES.
Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	Le MEF est en charge de l'élaboration du budget national et participe activement à diverses activités liées au changement climatique telles que la mise en place de l'autorité nationale désignée du FVC, les dépenses publiques climatiques, les formations sur le financement climatique, etc.
Haut-Commissariat au Plan (HCP)	Le HCP est responsable de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc.
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAEC)	Le MAEC est en charge de la coopération internationale notamment la coopération Sud-Sud. Le MAEC a assuré récemment la présidence de la COP22.
Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville (MATUHPV)	Le MATUHPV est responsable de la production et la gestion des données relatives au secteur de l'habitat.
Ministre du Tourisme, du Transport aérien, de l'Artisanat et de l'Economie sociale (MTTAAES)	Le MTTAAES est responsable de la production et la gestion des données relatives au secteur du tourisme et du transport aérien.
Ministère de l'Equipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau (METLE)	Le METLE est responsable de la production et la gestion des données relatives au secteur du transport. Il gère un projet GEF d'intégration des changements climatiques dans la stratégie logistique.
Ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MENFPESRS)	Développe et met en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM)	Le GPBM est le représentant des banques
Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)	Le CGEM est le représentant du secteur privé auprès du gouvernement et des institutions publiques. Il parle au nom de ses

	33 000 membres directs et affiliés et assure un environnement d'affaires favorable au développement des affaires.
La Fondation Mohamed 6 pour la protection de l'Environnement	La Fondation, en tant qu'ONG nationale, participe activement à la sensibilisation au changement climatique. La Fondation a développé un programme volontaire de compensation carbone dans le pays et ses ressources financières sont utilisées pour développer des projets d'énergie renouvelable dans les écoles rurales.
CGLU-Afrique	Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique est l'organisation faitière et la voix unie assurant la représentation des collectivités locales de l'ensemble du continent africain. CGLUA rassemble 40 associations nationales de collectivités locales de toutes les régions d'Afrique, ainsi que 2000 villes comptant plus de 100 000 habitants.
Pays du bassin du Congo	Parties prenantes du Fonds Bleu

### **Risques et Hypothèses**

- *Manque de coordination entre les différents intervenants dans la mise en œuvre des NDC (Bailleurs, partenaires de la coopération technique et institutions)*
- *Difficulté de mobilisation de financements conséquents pour alimenter le fond du bassin.*
- Manque d'intérêt et de motivation pour le programme de développement des capacités.
- Manque d'engagement suffisant du conseil d'administration et de l'équipe du 4 C.
- Difficulté dans la mobilisation des experts pertinents vu la demande et leur rareté.
- Retard dans la mise en place de l'équipe projet et son maintien.

### **Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSS/CTr)**

La coopération Sud-Sud est un processus par lequel les pays en développement cherchent à réaliser leurs objectifs de développement à travers l'échange de connaissances, de compétences et de ressources, la formulation de programmes communs ou la prise de mesures collectives.

Le PNUD assiste les pays partenaires en vue d'optimiser les échanges, et adapter la coopération aux priorités nationales et aux ressources du développement.

Pour renforcer l'efficacité de l'aide, les pays donateurs soutiennent également les pays en développement à travers la coopération triangulaire.

Ces 2 outils permettent de :

- Transmettre des connaissances sur des solutions de développement adaptables ;
- Harmoniser les politiques, cadres juridiques et réglementations pour maximiser les opportunités et les bénéfices des échanges Sud-Sud ;
- Faciliter les partenariats, stimuler l'innovation et appliquer à grande échelle les idées prometteuses ;
- Rassembler et mettre en contact diverses parties prenantes des secteurs public et privé, des organisations de la société civile et des universités pour renforcer la perspective et l'action Sud-Sud dans les programmes de développement globaux.

La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (SSC / TrC) devraient jouer un rôle important dans ce projet pour le partage et la capitalisation des expériences/projets réussis en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Les meilleures pratiques de SSC / CTr seront identifiées et appliquées pour créer une approche systématique d'échange technique et politique entre les gouvernements, le secteur privé, le monde universitaire et la société civile. Les connaissances et les leçons apprises seront identifiées, analysées et diffusées de manière proactive par le biais des réseaux existants du PNUD et des partenaires.

### ***Durabilité et élargissement***

L'appropriation du projet et des résultats obtenus est considérée comme essentielle pour que les capacités humaines, techniques et institutionnelles soient construites et soutenues au niveau national. Les capacités nationales seront construites grâce à une mise en œuvre cohérente et stratégique des activités qui leur donnera un impact durable sur le long terme aux niveaux national, infranational et régional.

Le Projet est en cohérence avec l'objectif du Plan stratégique du PNUD d'améliorer la planification, les cadres politiques et les capacités institutionnelles pour renforcer considérablement l'action en matière de changement climatique en soutenant des systèmes intégrés de gouvernance et de transparence.

En tant qu'élément central de la stratégie de mise en œuvre, l'accent sera mis sur la réplicabilité et la durabilité des résultats au-delà de la portée et de la durée du projet.

### ***Intégration de l'approche genre***

Pour qu'il soit efficace, opérationnel, et crédible le 4C Maroc devra :

- Disposer d'une expertise genre. En effet, la plupart des projets en matière d'adaptation au CC ne sont pas sensibles au genre, aussi les plans climats au niveau territorial n'ont pas pris en considération les besoins des femmes qui sont les plus vulnérables au CC ;
- Créer des espaces de dialogues sur l'égalité de genre et le CC.
- Apporter un appui technique dans la préparation des Contributions prévues déterminées national sensibles au genre ;
- La NDC du Maroc devra être révisée pour répondre aux exigences et besoins des hommes et des femmes ;
- Développer des plans nationaux, régionaux ou locaux d'adaptation intégrant les préoccupations du genre ;
- Renforcer les capacités de son personnel en matière d'intégration de l'approche genre dans le processus de planification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des projets et programmes d'adaptation ou d'atténuation des impacts du CC au niveau national régional et local.

Pour ce faire, une collaboration avec l'ONUFEMME serait très profitable compte tenu de leur expérience en la matière.

---

#### IV. CADRE DE RESULTATS<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup>Le PNUD publie ses informations sur les projets (indicateurs, Baselines, cibles et résultats) en vue de respecter les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). Assurez-vous que les indicateurs sont des indicateurs SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps), qu'ils fournissent des Baseline précis et des cibles soutenues par des preuves et des données fiables, et qu'ils évitent les acronymes de manière à ce que le public externe comprenne clairement les résultats du projet.



PRODUITS ATTENDUS	INDICATEURS DE PRODUIT <sup>4</sup>	BASELINE		CIBLES (par fréquence de collecte des données)					SOURCE DES DONNÉES
		Valeur	Année	Année 1 (2018)	Année 2 (2019)	Année 3 (2020)	Année 4 (2021)	FINALE	
Produit 1.1. Les capacités des acteurs sont développées aux niveaux national et régional (H/F)	1.1.1 Plan de renforcement de capacités développé	0	2017	1	-	-	-	1	Plan de renforcement des capacités (thèmes, modules pédagogiques, supports de formation)
	1.1.2 Nombre d'acteurs formés (secteur public, secteur privé, collectivités locales, Société civile, secteur recherche) pour piloter l'effort d'atténuation et d'adaptation. Nombre H/F d'acteurs formés	80	2017	300	300	400	-	1000	Rapports des formations/ateliers de renforcement des capacités
	1.1.3 Nombre d'institutions dont les capacités sont développées en matière de mise en œuvre de la NDC	10	2017	100	100	100	-	300	Rapports de formation Liste des participants
	1.1.4 Nombre de formations universitaires (License, master, écoles doctorales...) intégrant les aspects CC/engagements internationaux dans leurs cursus	0	2017	-	1	-	2	3	Modules de formation intégrés dans les cursus universitaires

---

<sup>4</sup>Il est recommandé que les projets utilisent les indicateurs de produit issus de l'IRRF du Plan stratégique, le cas échéant, en plus des indicateurs liés aux résultats spécifiques aux projets. Les indicateurs doivent être ventilés par sexe ou pour d'autres groupes ciblés, le cas échéant.

<b>Produit</b> 1.2.Assistance Technique et Accompagnement des projets stratégiques d'atténuation et d'adaptation	1.2.1 Nombre de projets prioritaires bancables identifiés	0	2017	50	-	-	-	-	50	Rapports des projets prioritaires
	1.2.2 Nombre de projets accompagnés pour bénéficier des opportunités de financement	0	2017	2	3	5	-	10	Rapports des projets prioritaires soutenus	
	1.2.3 Nombre de projets financés et dont la mise en œuvre est initée	0	2017	-	1	2	2	5	Rapports d'avancement. Disponibilité des financements	
<b>Produit</b> 1.3:Modélisation des initiatives d'excellence	1.3.1 Nombre d'initiatives d'excellence identifiées	0	2017	-	10	20	20	50	Projets & initiatives d'excellence	
	1.3.2 Nombre d'initiatives modélisées	0	2017	-	-	15	15	30	Projets & initiatives d'excellence	
	1.3.3 Plateforme d'échange disponible et opérationnelle	0	2017	-	1	-	-	1	Base de données et Plateforme d'échange	
	1.3.4 Nombre de supports de communication produits	0	2017	-	-	2	2	4	Supports et outils de communication (documents, vidéo, actualisation site web 4C	
<b>Produit 2.1</b> : Un système national de transparence établi adossé à une plateforme MRV intégrée	2.1.1Plate-forme MRV en ligne intégrée conçu	0	2017	-	1	-	-	1	Architecture de la plateforme MRV développée et approuvée	
	2.1.2Plate-forme MRV en ligne intégrée développé (Acquisition d'équipement, intégration de données, test et résolution d'incohérences)	0	2017	-	-	1	-	1	Plate-forme MRV en ligne développé	

	2.1.3 Nombre de personnes formées (équipe 4C Maroc et des parties prenantes clés) à l'utilisation de la plateforme MRV intégrée	0	2017	-	10	-	10	10	30	Rapports de formation Liste des participants
	2.1.4 Plateforme MRV en ligne pleinement fonctionnelle et partageable avec d'autres pays Africains	0	2017	-	-	-	1	1	1	Plateforme MRV en ligne pleinement fonctionnelle et testée au niveau d'un pays Africain
<b>Produit 3.1:</b> Mécanisme financier du Fonds bleu conçu	3.1.1 Structure de gouvernance du Fonds Bleu constituée et fonctionnelle.	0	2017	1	-	-	-	1	1	Structure de gouvernance et comités d'exécution et d'investissement
	3.1.2 Stratégie et approche de gestion opérationnelle du fonds conçues	0	2017	1	-	-	-	1	1	Stratégie et approche de gestion conçue et approuvée
	3.1.3 Fonds Bleu pleinement fonctionnelle et alimenté	0	2017	1	-	-	-	-	1	Fonds Bleu Fonctionnel
<b>Produit 3.2</b> Autres initiatives de coopération sud-développées et soutenues	3.2.1 Nombre d'initiatives de coopération Sud-Sud et soutenues	0	2017	-	2	2	2	2	6	Initiatives de coopération Sud-Sud développées

## V. SUIVI ET EVALUATION

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le suivi du projet sera réalisé par le biais des plans de suivi et d'évaluation suivants :

**Plan de suivi**

Activité de suivi	But	Fréquence	Action attendue	Partenaires (si mixtes)
Suivre les progrès vers les résultats	Les données des progrès réalisés confrontées aux indicateurs spécifiés dans le cadre des résultats seront collectées et analysées afin d'évaluer les progrès du projet vers l'atteinte des produits convenus	Trimestriellement	Des progrès plus lents que prévu seront traités par la direction du projet.	4C Maroc /PNUD
Suivre et gérer les risques	Identifier les risques spécifiques qui pourraient menacer l'atteinte des résultats prévus. Identifier et réaliser le suivi des actions de gestion des risques en utilisant un registre des risques. Il s'agit notamment du Suivi des mesures et des plans qui ont pu être requis suivant les normes environnementales et sociales du PNUD. Les audits seront menés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.	Trimestriellement	Les risques sont identifiés par la direction du projet et des actions sont engagées pour gérer les risques. Le registre des risques est activement entretenu pour assurer le suivi des risques identifiés et des actions engagées.	4C Maroc /PNUD
Apprendre	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront régulièrement pris en compte, de même qu'ils proviendront activement d'autres projets et partenaires, et seront réintégrés dans le projet.	Semestriellement	Des enseignements pertinents sont pris en compte par l'équipe du projet et utilisés pour contribuer aux décisions en matière de gestion.	4C Maroc /PNUD
Assurance qualité annuelle du projet	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour identifier les forces et les faiblesses du projet et pour contribuer à la prise de décisions en matière de gestion visant à l'amélioration du projet.	Semestriellement	Les zones de forces et de faiblesses seront révisées par la direction du projet et utilisées pour contribuer aux décisions visant à l'amélioration de la performance du projet.	4C Maroc /PNUD
Réviser et corriger le parcours	Examen interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin de contribuer à la prise de décisions.	Semestriellement	Les données en matière de performance, les risques, les enseignements et la qualité seront examinés par le comité chargé du projet et seront utilisés pour corriger le parcours.	4C Maroc /PNUD

<b>Rapport du projet</b>	Un rapport de progrès sera présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés, comprenant des données relatives au progrès qui montrent les résultats accomplis confrontés aux objectifs annuels prédéfinis au niveau des produits. le résumé de l'évaluation annuelle de la qualité du projet, un registre des risques mis à jour accompagné de mesures d'atténuation, et l'ensemble des rapports d'évaluation ou de revue préparés au cours de la période.	Annuellement, et à la fin du projet (rapport final)		4C Maroc /PNUD
<b>Révision du projet (comité de pilotage du projet)</b>	Le mécanisme de gouvernance du projet (comité de pilotage du projet) organisera des revues régulières du projet pour évaluer la performance du projet et réviser le Plan de travail pluriannuel afin de garantir des prévisions budgétaires réalistes pour la durée de vie du projet. Au cours de la dernière année du projet, le comité de pilotage du projet effectuera une revue de fin de projet pour prendre en compte les leçons apprises et examiner les opportunités d'élargissement des résultats du projet et des leçons apprises ainsi que les opportunités de sensibilisation des acteurs concernés.	Annuellement	Toutes préoccupations en termes de qualité et tout progrès plus lent que prévu doivent être examinés par le comité de pilotage du projet, et il doit être convenu d'actions en matière de gestion en vue de traiter les problématiques identifiées.	4C Maroc /PNUD

### Plan d'évaluation

Titre de l'évaluation	Date prévue de finalisation	Parties prenantes clés de l'évaluation	Coûts et source de financement
Évaluation à mi-parcours	Décembre 2019	4C Maroc/PNUD	20 000 USD
Evaluation finale	Octobre 2021	4C Maroc/PNUD	20 000 USD

## VI. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU (en Euro) <sup>5</sup>	
		A1	A2	A3	A4		Source de financement	Description <sup>6</sup> du budget
<b>Produit 1.1. Les capacités des acteurs sont développées aux niveaux national et régional (H/F)</b>	Diagnostic de la situation (Mapping des acteurs et des besoins, Mapping des formations existantes, Analyse des écarts)				A4		71400	
	Conception du plan de renforcement de capacités (sélection des thèmes, conception des modules pédagogiques, préparation des supports)						71300	
	Mise en œuvre du plan (recrutement des formateurs, Formation des formateurs 4C, Formation des chefs de files régionaux et des acteurs clé)	300 000	400 000	300 000		4C Maroc	72100	1 000 000
	Evaluation des progrès et les résultats du plan de renforcement des capacités, y compris l'évaluation de l'efficacité des approches de formation, des recommandations d'amélioration.						75700	
	Intégration des formations dans les cursus universitaires (master).						71600	
	Appui Direct au Projet (DPC)	55 000	55 000	55 000		PNUD	DPC	165 000
<b>Sous-total pour le produit 1.1</b>								<b>1 165 000 €</b>
<b>Produit 1.2 Assistance Technique</b>	Examiner les projets en pipeline pour identifier les principales opportunités de projets bancables / réalisables		160 000	240 000	200 000		71300	
							71200	
							72100	

<sup>5</sup> Il est à signaler qu'à la demande du 4C (au moment de l'élaboration du Prodoc), les montants affectés à chaque produit ont été légèrement modifiés par rapport à l'accord final approuvé par BMUB (Voir en Annexe le proposal approuvé par BMUB).

<sup>6</sup> A titre indicatif et non limitatif

<sup>7</sup> La répartition des montants par Account sera déterminée lors de l'élaboration des plans de travail annuels ;





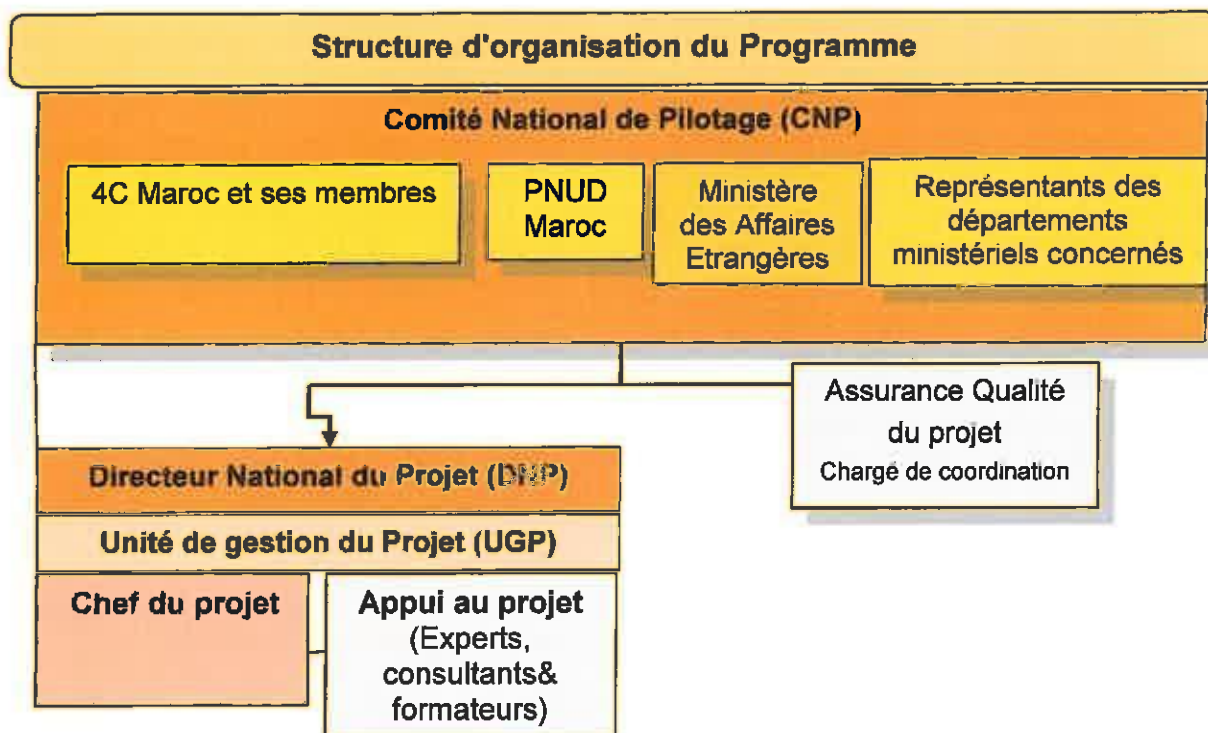
	Appui Direct au Projet (DPC)	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	PNUD	BMUB	DPC	220 000	
<b>Produit 3.1: Réalisation de l'étude de préfiguration pour le Fonds Bleu du Bassin du Congo</b>	<b>Sous-total pour le produit 2.1</b>										
	Analyse des objectifs du Fonds Bleu sur la base des défis socio-économiques et environnementaux des pays du Bassin du Congo et des interventions prévues pour soutenir les NDCs									71200	
	Etablissement de la structure de gouvernance, y compris les comités exécutifs et d'investissement								75700		
	Analyse des macro-processus nécessaires au bon fonctionnement du fonds	1 000 000					4C Maroc	BMUB	72100	1 000 000	
	Définition d'une approche de gestion opérationnelle.								71600		
	Définition d'une stratégie du fonds, en consultation avec les pays partenaires								72100		
									71200		
									71400		
									72800		
									72400		
	Appui Direct au Projet (DPC)	55 000					PNUD	BMUB	DPC	55 000	
<b>Sous-total pour le produit 3.1</b>											
<b>Produit 3.2 Autres initiatives de coopération sud-sud développées et soutenues</b>	<b>Sous-total pour le produit 3.2</b>										
	Développement et appui aux initiatives de coopération Sud-Sud en matière d'adaptation e d'atténuation.	99 630	120 000	120 000	150 000		4C Maroc	BMUB	71200	489 630	
	Appui Direct au Projet (DPC)	55 000	55 000	55 000	55 000		PNUD	BMUB	DPC	220 000	
<b>Évaluations</b>	<b>Sous-total pour le produit 3.2</b>										
	ÉVALUATIONS & AUDITS	-	20 000	-	20 000		4C Maroc	BMUB	72100	40 000 €	
<b>Appui général à la gestion</b>	General Management Cost (8%)						PNUD	BMUB	GMS (8%)	370 370 €	
<b>TOTAL</b>										<b>5 000 000 €</b>	

## VII. GOUVERNANCE ET DISPOSITIONS EN MATIERE DE GESTION

Cette section présente les responsabilités et les engagements en matière de coordination du projet et de gestion des partenaires et des organismes participants.

Le projet sera exécuté selon les procédures d'exécution nationale (NIM) (du4C Maroc).

Le partenaire de mise en œuvre du projet est le Centre de Compétences en Changement Climatique (4C). La structure de gouvernance du projet est présentée dans le schéma de gouvernance ci-après.



### Structure de gestion

Une Unité de Gestion de Projet (UGP) sera instaurée au sein du 4C Maroc (voir diagramme ci-dessus).

L'UGP sera chargée de la gestion de la réalisation du projet sous la supervision directe de la direction du 4C Maroc (Directeur national du Projet) et la responsabilité du Coordonateur National du Projet pour ce qui est de la gestion opérationnelle.

Le Comité National de Pilotage composé du 4C Maroc, du PNUD, du Ministère des Affaires étrangères, des représentants du BMUB, des représentants des Départements Ministériels concernés est responsable des décisions relatives à l'orientation stratégique du projet.

### Comité National de Pilotage

Le CNP se réunira au moins une fois par an ou en tant que de besoin. Le CNP aura pour missions

- ✓ D'approuver le plan de travail annuel;
- ✓ De suivre et apprécier la performance du projet en termes de résultats et de décaissements financiers ;
- ✓ De contrôler l'avancement des activités arrêtées ainsi que des propositions de réajustement éventuels ;
- ✓ D'examiner et valider les rapports d'activité et de résultats ;
- ✓ De recommander des actions et des activités répondant aux besoins et à la politique ;
- ✓ De coordonner les relations interinstitutionnelles en relation avec le projet et contribuer à lever toute difficulté qui pourrait apparaître dans sa mise en œuvre ;
- ✓ De concevoir et approuver une stratégie de sortie dans le semestre précédent la clôture du projet.

**Les responsabilités du comité de pilotage sont les suivantes :**

Au lancement du projet (LPAC) : le comité de pilotage, en consultation avec les partenaires, se réunira au lancement du projet et sur la base du document du projet il étudiera la faisabilité du projet, les risques encourus et les partenariats potentiels.

Revue annuelle : le comité de pilotage se réunira chaque fin d'année au cours du cycle du projet afin :

- ✓ D'évaluer les résultats annuels du projet ;
- ✓ De veiller à la coordination et l'harmonisation entre les différentes parties prenantes ;
- ✓ D'identifier les modalités d'élargissement de l'expérience ;
- ✓ Valider la planification de l'année suivante.

A la clôture du projet : Le comité de pilotage, en consultation avec les autres partenaires du projet, se réunira à la clôture du projet (fin 2021) afin d'évaluer les résultats finaux du projet et la livraison des produits escomptés, de tirer les enseignements et de proposer un plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation finale du projet.

Toute question liée à la mise en œuvre, ou tout changement relatif à la conception ou à la portée du projet, devront être discutés par le comité de pilotage.

**Unité de Gestion de Projet (UGP)**

Elle est composée d'un chargé de projet (**Coordonnateur national**) responsable de la gestion opérationnelle du projet, recruté à plein temps, assisté par les ressources du 4C Maroc. Sa responsabilité principale est la production des résultats escomptés par le projet et décrits dans le document de projet, selon les normes de qualité requises, et en prenant en compte les spécificités et contraintes de temps et de coûts imparties.

Le **Coordonnateur national** travaille sous la supervision directe du **Directeur national du Projet** et sous l'autorité du Comité de pilotage, selon les normes établies par ce comité.

L'UGP sera appuyée par des experts internationaux et nationaux pour la mise en œuvre de certaines activités spécifiques dans le cadre d'une assistance technique au projet.

**Assurance Qualité du projet**

La fonction d'Assurance Qualité du projet est une responsabilité déléguée par le Comité de pilotage car cette fonction d'Assurance Qualité soutient le Comité de pilotage du projet en exécutant des fonctions objectives et indépendantes de contrôle et de suivi.

Cette fonction sera sous la responsabilité du PNUD, qui veillera au bon déroulement et à la qualité du projet et qui appuiera et conseillera le projet en mettant à sa disposition les réseaux d'expertise des Nations Unies.

**Suivi effectué par le PNUD en sa qualité d'agent de gestion et dans son rôle d'Assurance qualité du projet :**

Dans le cas de ce projet, l'assurance qualité sera prise en charge par un(e) chargé(e) de programme du PNUD, ayant pour tâches spécifiques les suivantes :

- ✓ Vérifier que les fonds sont mis à la disposition du projet ;
- ✓ Vérifier que le projet avance vers les résultats voulus ;
- ✓ Réaliser des activités de suivi réguliers, telles que des visites périodiques de terrain et des contrôles inopinés ;
- ✓ Vérifier que les ressources confiées au PNUD sont utilisées de façon adéquate ;
- ✓ Saisie des informations contenues dans le rapport trimestriel soumis par le chargé de projet dans Atlas à la fin de chaque trimestre ;
- ✓ S'assurer que les rapports financiers sont soumis au PNUD à la fin de chaque trimestre ;
- ✓ S'assurer que les Combined Delivery Reports (CDRs) sont préparés et approuvés par l'UGP et certifiés par le DNP ;
- ✓ Mise à jour des journaux des risques et problèmes dans Atlas à la fin de chaque trimestre, sur la base des informations tirées du rapport trimestriel soumis par le chargé de projet.

---

## VIII. CONTEXTE JURIDIQUE ET GESTION DES RISQUES

Cochez la case correspondante pour chaque liste ci-dessous concernant le texte juridique standard concerné :

### 1. Contexte juridique :

- Le pays a signé l'Accord de base type en matière d'assistance (SBAA)**
- Le pays n'a pas signé l'Accord de base type en matière d'assistance (SBAA)
- Projet régional ou Global

### 2. Partenaire de réalisation :

- Entité gouvernementale (NIM)**
- PNUD (DIM)**
- OSC/ONG/OIG**
- Agence de l'ONU (autre que le PNUD)
- Projets régionaux et globaux

---

## IX. CONTEXTE JURIDIQUE ET GESTION DES RISQUES

### CADRE JURIDIQUE

*« Ce document est le « document relatif au projet » tel que défini à l'Article 1 de l'Accord de base type en matière d'assistance (« SBAA ») entre le Gouvernement du Maroc et le PNUD, signé le 13 mai 1982. Toutes les références dans le SBAA à « l'Organisation chargée d'exécution » sont réputées faire référence au « Partenaire de réalisation ».*

*Ce projet sera mis en œuvre par le Centre de Compétences en Changement Climatique (« Partenaire de réalisation ») conformément à ses réglementations financières, ses règles, pratiques et procédures, seulement dans la mesure où elles ne contreviennent pas aux principes dans le Règlement Financier et Règles de Gestion Financière du PNUD. Lorsque la gouvernance financière d'un Partenaire de réalisation ne prévoit pas les mesures nécessaires pour garantir le meilleur rapport qualité/prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et la concurrence internationale efficace, la gouvernance financière du PNUD s'appliquera. »*

### CLAUSES DE GESTION DES RISQUES TYPES

#### (NIM ou modalité de réalisation nationale)

1. Conformément aux dispositions de l'Article III du SBAA, la responsabilité de la sécurité du Partenaire de réalisation et de son personnel et de ses biens, et de la propriété du PNUD sous la garde du Partenaire d'exécution, relève du Partenaire d'exécution. À cette fin, le Partenaire de réalisation :
  - a) met en place un plan de sécurité approprié et veille à son administration, en prenant en compte la situation en matière de sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
  - b) assume tous les risques et toutes les responsabilités liés à la mise en œuvre de la sécurité du Partenaire d'exécution, et de la mise en œuvre complète du plan de sécurité.
2. Le PNUD se réserve le droit de vérifier s'il existe un tel plan, et d'y suggérer des modifications si nécessaires. Le défaut de mise en place et de mise en œuvre d'un plan de sécurité approprié tel que requis en vertu de ce document sera réputé constituer un manquement aux obligations du Partenaire de réalisation en vertu de ce Document de projet [et de l'Accord relatif au projet de coopération entre le PNUD et le Partenaire d'exécution].
3. Le Partenaire de réalisation convient de mettre en œuvre tous les efforts raisonnables pour faire en sorte qu'aucuns fonds du PNUD reçus en vertu du Document de projet ne soient utilisés pour financer des personnes physiques ou morales associées au terrorisme et à ce que les bénéficiaires de toute somme

remise par le PNUD dans le cadre de ces dispositions ne figurent pas sur la liste administrée par le Comité du Conseil de sécurité établie en vertu de la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée via [http://www.un.org/sc/committees/1267/aq\\_sanctions\\_list.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml). Cette disposition doit figurer dans tous les sous-contrats ou sous-conventions conclus dans le cadre de / en conséquence de ce Document de projet.

4. Conformément aux politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, la viabilité sociale et environnementale sera favorisée par l'application des normes du PNUD en matière de durabilité environnementale et sociale (<http://www.undp.org/ses>) et des mécanismes de responsabilisation connexes (<http://www.undp.org/secu-srm>).
5. Le Partenaire de réalisation doit : (a) conduire les activités liées au projet et au programme en accord avec les normes du PNUD en matière sociale et environnementale, (b) mettre en œuvre tout plan de gestion ou d'atténuation préparé pour le projet ou programme en conformité avec ces normes, et (c) s'efforcer de manière constructive et opportune de répondre à toute préoccupation et plainte soulevée dans le cadre du mécanisme de responsabilisation. Le PNUD veillera à faire en sorte que les communautés et autres parties prenantes au projet soient informées du Mécanisme de responsabilisation et y aient accès.
6. Tous les signataires du Document de projet coopéreront de bonne foi avec tout exercice visant à évaluer tout programme ou engagement lié au projet ou la conformité aux normes sociales et environnementales du PNUD. Ceci inclut l'octroi de l'accès aux sites du projet, au personnel correspondant, et aux informations et à la documentation connexes.



---

## **X. ANNEXES**

1. Amendment to the Agreement between the government of Germany, represented by the Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Building And Nuclear Safety (BMUB) and the UNDP regarding contribution to the UNDP trust fund « Climate Change And Disaster Risk Reduction Funding Window ».





Date: 6 December 2017

**AMENDMENT TO THE AGREEMENT BETWEEN THE GOVERNMENT OF GERMANY,  
REPRESENTED BY THE FEDERAL MINISTRY FOR THE ENVIRONMENT, NATURE CONSERVATION,  
BUILDING AND NUCLEAR SAFETY (BMUB) AND THE UNITED NATIONS DEVELOPMENT  
PROGRAMME (UNDP) REGARDING CONTRIBUTION TO THE UNDP TRUST FUND "CLIMATE  
CHANGE AND DISASTER RISK REDUCTION FUNDING WINDOW"**

With reference to the Agreement between BMUB and UNDP (UNDP and together with BMUB, the "Parties") regarding the contribution to the UNDP Trust Fund "Climate Change and Disaster Risk Reduction Funding Window" signed on 14/15 December 2016 (the "Agreement"), the Parties hereby agree on the following:

WHEREAS the Parties wish to amend certain provisions of the Agreement through the present document (the "Amendment"):

NOW THEREFORE, the relevant provisions of the Agreement indicated below are hereby amended to read as follows:

- 1) BMUB is making available an additional Contribution of EUR 5,000,000.
- 2) In accordance with the decisions and directives of UNDP's Executive Board reflected in its Policy on Cost Recovery from other Resources, the additional Contribution shall be subject to cost recovery for indirect costs incurred by UNDP Headquarters and country office structures in providing General Management Support (GMS). To cover the GMS costs, the additional Contribution shall be charged a fee equal to 8%.

All other terms and conditions of the Agreement, except as amended herein, shall remain unchanged and shall continue in full force and effect.

For UNDP:

By Maura Lynch

Ms. Maura Lynch  
Directorate Manager  
Bureau for Policy and Programme Support  
United Nations Development Programme

For BMUB:

By N. Gorißen

Mr. Norbert Gorißen  
Head of Division  
International Climate Finance, International  
Climate Initiative (IKI)

Place, Date: New York, 12 Dec 2017

Place, Date: Berlin, 17 Dec 2017





## 4C ACTION PLAN: ADVANCING CLIMATE AMBITION

### PROPOSAL TO BMUB

#### I. CONTEXT

##### Background

For more than a decade, Morocco, under the leadership of his majesty, has placed the fight against climate change at the heart of its sustainable development policy. This commitment has resulted in a profound and unprecedented transformation of the economy towards a low-carbon transition, with substantial investments in renewable energy and all industrial sectors. In addition, in the framework of the Paris Agreement, Morocco has defined unconditional and conditional GHG reduction commitments within its Nationally Determined Contribution (NDC) with internationally-considered exemplary clarity. Morocco's unconditional target is to reduce GHG emissions including land use, land use change and forestry (LULUCF) by 17% below business as usual (BAU) by 2030 while, with sufficient international support, Morocco aims to further decrease emissions by 42% below BAU by 2030 – which would make the NDC "1.5C Paris Agreement compatible" according to the Climate Action Tracker consortium<sup>1</sup>.

These efforts to combat climate change are institutionally anchored in the 2015-30 National Strategy for Sustainable Development (SNDD), which responds to Morocco's international commitments on environment and defines a vision to be achieved by 2030 by addressing seven key issues that will generate significant co-benefits through the achievement of the Sustainable Development Goals (SDGs).

Aware of the strategic importance of acquiring strong climate competencies, illustrated by the Moroccan co-chairmanship of the UNFCCC's Paris Committee on Capacity Building, the Kingdom of Morocco created the "4C" Morocco, or *Competence Center for Climate Change*. This institution brings together state and non-state actors, public and private, to contribute to the implementation of the Paris Agreement and to the realization of the Morocco's mitigation and adaptation efforts. The 4Cs is now designated as the national lead institution for NDC implementation and coordination for the Ministry of Environment.

The recognition of the relevance of 4C Morocco culminated during the government's leadership at COP 22, when many African countries expressed a need for technical support from such a centre.

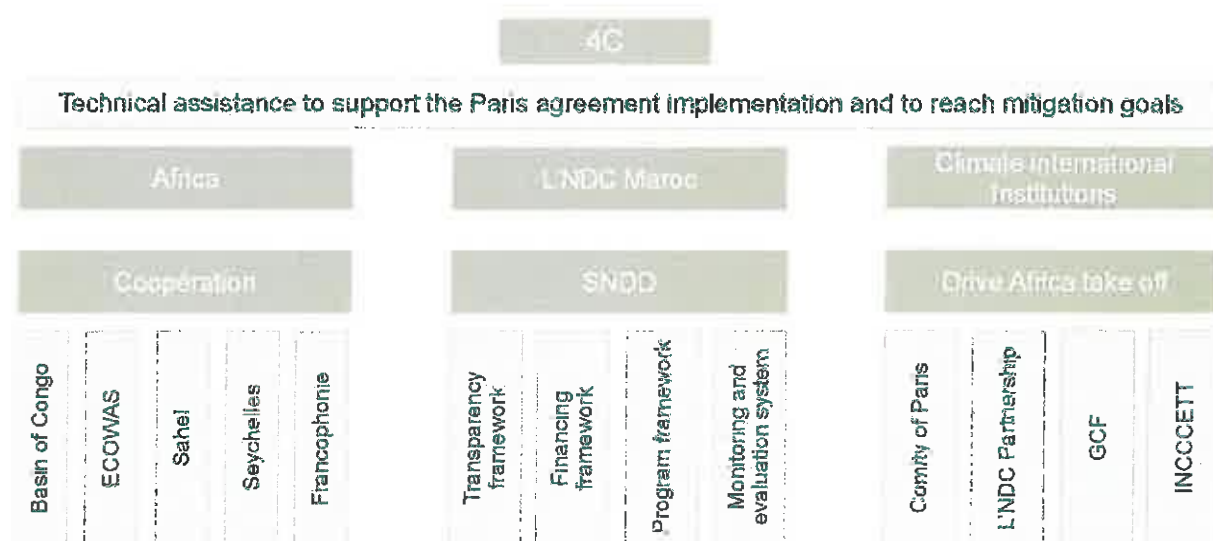
##### Strategic vision for the 4Cs

The strategic vision of Morocco for the 4Cs over the next five years (2018-2022) is illustrated in the figure 1 below and is based on three strategic axes that reflect national, regional and international ambitions to contribute to the implementation of the Paris Agreement and the achievement of mitigation objectives.

---

<sup>1</sup> <http://climateactiontracker.org/countries/morocco.html>. Last updated 6 November 2017.

- Regional: Cooperation with Africa for capacity building
  - The Congo Basin
  - ECOWAS
  - The Sahel
  - The Seychelles
  - Francophone countries
  
- National: Delivery of NDC targets in context of the National Sustainable Development Strategy
  - Transparency framework/ Monitoring & evaluation system
  - Financing framework
  - Programmatic framework
  
- International: Contributions to strategic partnerships and climate change thinktanks
  - Paris Committee for Capacity Building
  - NDC Partnership
  - The Green Climate Fund
  - International Climate Change Centres of Excellence and Think Tanks for Capacity Building (INCCETT 4CB)
  - AfDB's Africa NDC Hub



**Figure 1: Strategic axes of 4Cs Morocco**

## II. STRATEGY

This proposal focuses on providing technical assistance for three key support areas identified within the overarching five-year plan of 4C Morocco, namely:

- Morocco's programmatic framework for NDC implementation (Pillar 2)
- Morocco's transparency framework for NDC implementation (Pillar 2)
- Congo Basin's Blue Fund (Pillar 1)

The scope of work and activities under each of these thematic areas are provided below.

In delivering on these result areas, it is recognized that UNDP will work in a close collaborative manner with other development partners supporting the government of Morocco and the 4Cs on NDC implementation as enshrined in the collaborating principles of the IKI NDC Support Cluster (where Morocco is a focus country) and the NDC Partnership, especially given the government's current role as co-chair of the Steering Committee.

Of particular note:

- GIZ (through the [Support Project for the Implementation of the Paris Agreement](#)) is contributing to the design of an NDC implementation roadmap by facilitating dialogue and consultations between national stakeholders, international organisations, and multilateral development banks. The SPA also aims to enhance coordination among donors and implementing partners to enhance efficiency and effectiveness. The project facilitates country and international dialogue (including dialogue relating to the Paris Committee on Capacity-building) on capacity building needs in order to implement NDCs.
- Meanwhile, [the GIZ 4C project](#) is leading efforts to strengthen and institutionalise coordination with other implementing partners and MDBs (e.g. World Bank, UNDP and the European Bank for Reconstruction and Development) and will continue its ongoing support to the 4C.
- World Bank, through its NDCP Support Facility and [Partnership for Market Readiness](#) projects, is working with the Ministry of Economy and Finance (MOEF) and the inter-ministerial coordinating committee to scale up ongoing support to improve energy performance of buildings, develop a roadmap towards the introduction of carbon pricing (subject to additional financing), assisting in definition of priorities for NDC implementation and enhancing capacity of the MOEF on CGE modeling for climate policy analysis.

Additionally, UNDP's own NDC Support Programme is assisting the government to prepare investment strategies for NDC and LEDS implementation and identify and address technical and financial barriers.

### III. EXPECTED RESULTS

UNDP, through the new global NDC Support Programme, will collaborate with 4Cs Morocco by providing technical and strategic insights and expertise so that the government can achieve its vision of becoming a global leader on climate change ambition as well as a leading technical assistance provider in the African region. The Support Programme will also surface relevant experience in other Programme countries that can help the 4Cs achieve its desired results more efficiently through targeted peer-to-peer exchange of experiences. Finally, the NDC Support Programme will work with 4Cs Morocco to disseminate and promote key products and learning to the broader international community, especially as a leading member and champion of the NDC Partnership.

In addition to defined project execution responsibilities related to procurement, reporting, and monitoring and evaluation, UNDP Morocco will provide day-to-day technical oversight to the project and support the 4Cs to ensure the smooth implementation and quality of project outputs. This will include providing access to UN expert networks and assistance in promoting the 4Cs within UNDP's broader African engagement strategy as the 4Cs builds its reputation as a centre of excellence.

The outcomes articulated below reflect the planned activities of the 4Cs in Morocco.

#### **Outcome 1: NDC priorities operationalized and key stakeholders capacitated**

Aware of the urgency of quickly placing Morocco on a positive trajectory with respect to the Paris Agreement, 4C Maroc wishes to deploy a five-year plan for 2018-2022 with a view to accelerating NDC implementation and ensuring effective implementation of the Paris Agreement. This will require both

advancement of high-impact mitigation and adaptation projects, as well as concerted capacity development of national actors. Indeed, the support of key players in their contribution to the NDC is essential as the achievement of carbon reduction and adaptation objectives will depend on their technical and financial capacity to design and implement the NDC projects with high leverage. The following two results are envisioned:

#### Component 1.1. NDC priorities operationalised

The government has identified 50 projects with high impact potential to achieve Morocco's NDC mitigation targets and adaptation goals, which will help to position Morocco at the national and international level as one of the leading countries in the implementation of the Paris Agreement. This component will support state and non-state to strengthen the technical economic and financial maturity of prioritised projects and to identify new projects to enhance and accelerate NDC implementation opportunities.

This component will be conducted in close consultation with development partners, including UNDP, WB, and GIZ, to ensure that prioritization and financing efforts are aligned and non-duplicative and fully aligned with the government's NDCP partnership plan.

#### *Proposed activities:*

- Review project pipeline to identify most bankable/feasible opportunities
- Map priority projects to potential climate finance opportunities
- Analyse gap between the technical, economic and financial characteristics of the prioritized projects and the eligibility rules of the financing opportunities detected
- Address identified barriers to climate finance in prioritised projects
- Provide technical assistance to project implementers in their funding applications

#### Component 1.2. Institutional capacities developed at national and sub-national levels

The strategic objective of the capacity development programme is to put Morocco in a position, as of 2021, to fully and effectively engage in the path of achievement of its commitments under the Paris Agreement by equipping key players with the skills to implement mitigation and adaptation actions. By the end of 2021, 80% of all key actors will be trained on relevant technical issues related to mitigation and adaptation efforts under their purview. It is anticipated that more than 60 capacity building sessions will be conducted and 2000 stakeholders will benefit from trainings. 4C Morocco will produce an annual report on the training experiences, impacts and results as a key contribution to implementation of Morocco's master plan for capacity building in the field of climate change.

The NDC Support Programme will link 4Cs to efforts in other regions where similar exercises have been undertaken in order to share best practices, including those of UN partners such as CC:Learn. Furthermore, UNDP will support the 4Cs to bring in emerging learning and knowledge to the training programme during each phase of refinement, drawing also from the IKI NDC Support Cluster's thematic working groups to further build the 4Cs' reputation as a regional centre of excellence.

The capacity building plan has four phases:

- *Diagnosis.*
  - Mapping of key actors and anticipated capacity needs
  - Mapping of climate skills and existing training efforts
  - Analysis of gap between existing skills and anticipated requirements
  - Design of the capacity development plan

- *Design.*
  - Training content designed based on identified priorities which may include, among others, finance, legal frameworks and transparency/MRV systems to support the implementation of NDCs. The training will be targeted for different actors involved in the NDC process and address different skill needs.
  - Creation of a master triennial plan 2018 – 2020, which will include session planning in partnership with local communities, partner ministries and private sector representations.
- *Implementation.*
  - Recruitment of trainers and training strategy (e.g. training of trainers)
  - National launch of training programme
  - Annual regional training in each of the 8 regions of the Kingdom (one per type of actor: companies, local authorities and central administrations)
- *Evaluation.*
  - Annual report on progress and results of the three-year capacity building plan, including evaluation of efficacy of the training approaches, recommendations for improvements, and a final report of the triennial plan.

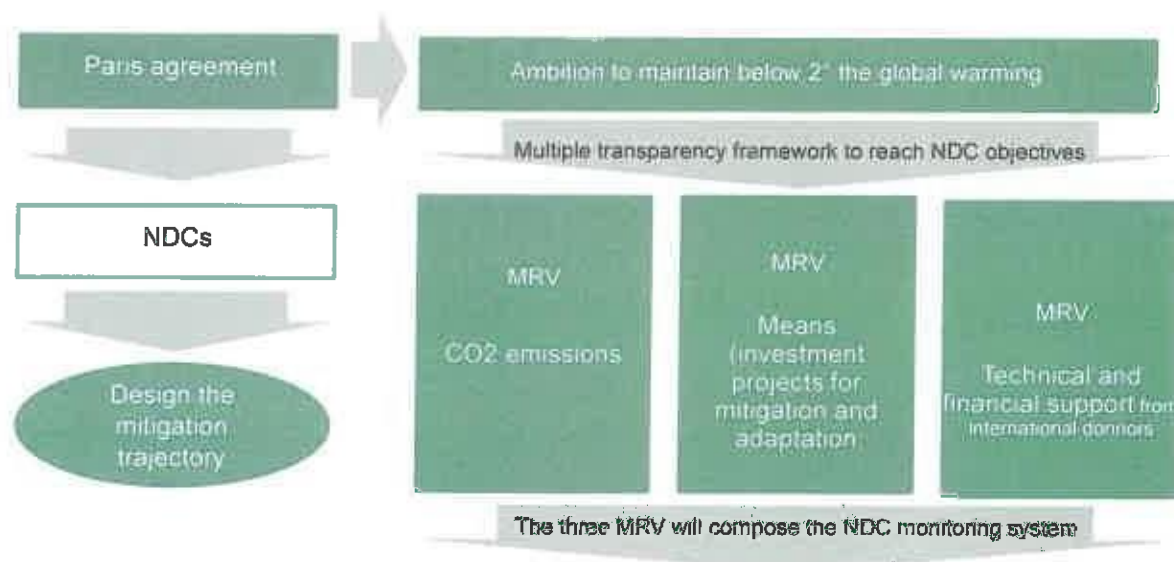
## **Outcome 2: National MRV System established through integrated on-line MRV platform**

A critical – and complex – element in the implementation of the NDCs is a National Measurement, Reporting and Verification (MRV) System that tracks progress in achieving mitigation targets and adaptation goals. In line with the UNFCCC's requirements for transparency (UNFCCC, 2011) as well as a Partnership for Market Readiness (PMR) commitment to integrate into the international carbon market, the 4C, as an inclusive governance body for all NDC stakeholders, decided to establish and implement a National MRV System (SN MRV).

Studies on the establishment of the MRV system were initiated under the WB PMR initiative, which focused on MRV of emissions in three key sectors: electricity, phosphate and cement. Also, with UNDP support, the Morocco government is preparing a GEF submission for a Capacity Building Initiative for Transparency (CBIT) project which will build Morocco's institutional capacities to set up an integrated governance system for tracking and reporting on progress of NDC implementation. This is the first step in the establishment of a national holistic system that will integrate, for all sectors of the Moroccan economy, MRV of:

- GHG emissions (CO<sub>2</sub>) in close coordination with the PMR project
- Mitigation and Adaptation Actions (GHG effects, sustainable development impacts and implementation progress)
- Support (financial, technology transfer, capacity building support and resulting impacts)

Figure 2 illustrates the composition of Morocco's future national MRV system and its three MRV pillars.



**Figure 2: Proposed national MRV system for Morocco**

Studies carried out under the PMR project show that the implementation of a comprehensive national MRV system can be financially very expensive to operate, with the risk of very heterogeneous levels of quality of inputs. Therefore, a step-wise approach to elaboration of the system will be undertaken so that incremental lessons can be integrated.

The strategic objective of the national MRV system is twofold: 1) to provide Morocco with an integrated transparency framework that will allow it to create confidence in Morocco's climate policy and in particular the implementation of its NDC; and 2) within the framework of Morocco's cooperation policy, to provide proof-of-concept to a vision to provide African countries with a simple turnkey transparency tool, reliable and immediately operational, that can thus attract investors. In this context, Morocco will seek to use cloud technology for the online platform in order to realize the first shared online MRV system platform for Africa. This would be a significant step forward in the establishment of a robust, reliable and low cost MRV system across the African continent.

The following phases are envisioned:

- Phase 1: Development of integrated SN MRV online platform and testing and resolution of inconsistencies
- Phase 2: Acquisition of equipment, data integration, testing and resolution of inconsistencies
- Phase 3: Formation of 4C team and key stakeholders (linked to Component 1.2)
- Phase 4: Development of online shared platform, piloted in one test country
- Phase 5: Training of 4C team to support candidate countries to benefit from the integrated online share MRV platform

### **Output 3: Financial mechanism designed for the Congo Basin Blue Fund**

The Congo Basin Blue Fund initiative introduced at COP22 aims to support countries in the region to sustainably transition from economies exposed to the effects of climate change and threatening biodiversity. In that respect, the Blue Fund is envisioned to finance investment plans comprised of projects identified in recipient country NDCs as well as programs of the green economy and the blue economy. The investment plans, and more specifically the types of projects anticipated and the mode



of financial support required, will determine how the Fund should be structured and capitalized. The objective of this output is to review the current and potential project pipelines of recipient countries in order to analyze the financial, legal, technical requirements for the fund mechanism and to define the governance structure, including the overall strategy and its operational management.

Output 3.1: Blue Fund financial mechanism designed

Possible design options for the Blue Funds will be explored, taking into account the expectations, constraints and objectives of the countries of the Congo Basin. The following key activities are planned:

- Analysis of the objectives of the Blue Fund based on the socio-economic and environmental challenges of the Congo Basin countries and planned interventions to support the NDC effort (i.e., amount of capitalization required, fundraising strategy, Investor Profiles, etc.)
- Governance structure defined, including Executive Committee, which will oversee the strategic orientation of the Fund, and Investment Committee, which will review projects and make investment decisions
- Analysis of the comitology and macro-processes required for the proper functioning of a multi-country fund to ensure a smooth, transparent and efficient management.
- Operational management approach defined. The fund's management model will be proposed according to the type of vehicle and the governance of the Fund.
- Fund strategy defined: In consultation with partner countries, key criteria will be defined regarding the strategy and mode of intervention of the fund, e.g., Which types of projects to finance (R&D, demonstration, development projects, infrastructure); Size of projects; Modes of intervention (Grants, Loans, Guarantees, Equity investments); Quantitative and qualitative objectives (e.g., Target project linkages to the adaptation and mitigation efforts of the Congo Basin countries; Expected impacts on NDCs, etc.

Further technical assistance is anticipated for the Blue Fund to become fully operational, but would be tailored to priorities identified after the analyses of the project pipelines in participating countries. Some of the anticipated areas of support, based on discussions to date, include:

- Definition of management structure for the Congo Basin Climate Commission;
- Establishment of an emergency action plan for the Congo Basin Climate Commission;
- Design of a 2018 roadmap for the operationalization of the Congo Basin Blue Fund;
- Elaboration/technical assistance for sectoral projects and programs for the development and promotion of the blue economy;
- Support in setting up a Joint Start-up Unit for the Congo Basin Blue Fund.

#### IV. PROPOSED BUDGET AND WORKPLAN

Assuming a total budget of EUR 5M, GMS of 8% (EUR 370,370.37) will be applied, resulting in a programmable budget amount of EUR 4,629,629.63.

	Year	2018	2019	2020	2021	Total
<b>Activities</b>						
<b>Outcome 1: NDC priorities operationalized and key stakeholders capacitated</b>						
<i>Output 1.1: NDC priorities operationalized</i>						
Project pipeline reviewed & mapped		59,630	-	-	-	59,630
Investment barriers identified & addressed		140,000	270,000	270,000	130,000	810,000
Project developers supported to access finance		20,000	50,000	50,000	40,000	160,000
<b>Sub-total</b>		<b>219,630</b>	<b>320,000</b>	<b>320,000</b>	<b>170,000</b>	<b>1,029,630</b>
<i>Component 1.2. Institutional capacities developed at national and sub-national levels</i>						
Diagnostic		50,000	-	-	-	50,000
Design		50,000	100,000	30,000	20,000	200,000
Implementation		-	280,000	280,000	280,000	840,000
Evaluation		-	20,000	20,000	20,000	60,000
Reporting		-	20,000	20,000	20,000	60,000
<b>Sub-total</b>		<b>100,000</b>	<b>420,000</b>	<b>350,000</b>	<b>340,000</b>	<b>1,210,000</b>
<b>Outcome 2: National MRV System established through integrated on-line MRV platform</b>						
SN MRV online platform designed and tested		200,000	250,000	-	-	450,000
Equipment acquired, data populated & tested		25,000	50,000	25,000	-	100,000
Formation of 4C teams and key stakeholders		-	25,000	20,000	-	45,000
Online shared platform piloted in test country		-	75,000	-	-	75,000
Partner country trained on MRV platform		-	-	20,000	-	20,000
<b>Sub-total</b>		<b>225,000</b>	<b>400,000</b>	<b>65,000</b>	<b>-</b>	<b>690,000</b>
<b>Output 3: Financial mechanism designed for the Congo Basin Blue Fund</b>						
Fund mechanism designed		300,000	350,000	-	-	650,000
<b>Sub-total</b>		<b>300,000</b>	<b>350,000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>650,000</b>
<b>Grand total: 4Cs</b>		<b>844,630</b>	<b>1,490,000</b>	<b>735,000</b>	<b>510,000</b>	<b>3,579,630</b>
UNDP Morocco technical assistance/ implementation support		150,000	200,000	200,000	150,000	700,000
UNDP NDC Support Programme overall technical guidance		125,000	125,000	100,000	50,000	400,000
<b>PROJECT TOTAL</b>		<b>1,119,630</b>	<b>1,815,000</b>	<b>1,035,000</b>	<b>710,000</b>	<b>4,679,630</b>
GMS (8%)						370,370
<b>Grand total</b>						<b>5,000,000</b>

Full compliance with UNDP's Branding Guidelines will be followed, as well as the branding policies and visibility requirements of the donor. These visibility requirements will be embedded as a core activity of the workplan to ensure that BMUB support is fully recognized, especially for high-profile activities associated with the Congo Basin Blue Fund.

Workplan: 4Cs activities

ACTIVITIES	2018				2019				2020				2021			
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
<b>Outcome 1: NDC priorities operationalized and key stakeholders capacitated</b>																
<i>Output 1.1: NDC priorities operationalized</i>																
Project pipeline reviewed & mapped																
Investment barriers identified & addressed																
Project developers supported to access finance																
<i>Component 1.2. Institutional capacities developed at national and sub-national levels</i>																
Diagnostic																
Design																
Implementation																
Evaluation																
Reporting																
<b>Outcome 2: National MRV System established through integrated on-line MRV platform</b>																
SN MRV online platform designed and tested																
Equipment acquired, data populated & tested																
Formation of 4C teams and key stakeholders																
Online shared platform piloted in test country																
Partner country trained on MRV platform																
<b>Outcome 3: Financial mechanism designed for the Congo Basin Blue Fund</b>																
Fund mechanism designed																



### ANNEXE 3 : La liste des documents examinés :

- Les revues annuelles du projet RO4C « 2019-2024 »
  - Document de projet RO4C-PNUD
  - Rapports trimestriels du projet RO4C
- Les livrables :
- Elaboration du PRC du projet RO4C
  - Evaluation à mi-parcours du projet RO4C
  - Evaluation du PRC du projet RO4C
  - Stratégie de sortie du projet RO4C
  - Rapport de capitalisation RO4C du 29 juillet 2024 de Mme Meriem HOUZIR